

AR VRAN

publication du Groupe
Ornithologique
Breton



Volume 3 - N°2
Déc. 1992

Vous avez dit EUROPE ?

A l'heure où l'europe s'installe tranquillement dans les mentalités, il est de bon ton pour chaque secteur, de se positionner dans ce nouvel espace de travail. Les domaines économiques, sociaux et industriels sont largement traités par les médias. L'écologie enfin, n'a jamais été autant courtisée, et après tout, on ne peut que s'en féliciter.

Et l'ornithologie dans tout ça ?

Les oiseaux n'ont pas attendu l'ouverture des frontières pour passer d'un pays à un autre. Il est désespérant pour des pays de l'Europe du Nord de se lancer dans des politiques de protection de rapaces, s'ils retrouvent leurs oiseaux plombés dans le Sud Ouest de la France. De même, certaines de nos populations d'oiseaux sont dépendantes des conditions d'hivernage dont elles disposent en Espagne.

Depuis de nombreuses années et dans de nombreux domaines, un large travail est effectué en commun par les ornithologues européens. Il est devenu naturel de travailler sur les oiseaux de mer ou sur les craves à bec rouge avec nos amis britanniques, les cols pyrénéens voient chaque année des observateurs de tous les pays venir spoter les rapaces en migration et nous recensons canards et limicoles sans leur demander leur carte de séjour. La réalisation prochaine d'un atlas européen permettra de concrétiser un peu plus cette volonté commune de collaboration.

Les ornithologues sont de grands voyageurs. Cela explique sans doute la facilité avec laquelle des contacts de ce type ont pu avoir lieu. Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir. Lorsque les réseaux d'ornithologues auront bien défriché les chemins de la connaissance, ils leur faudra imposer une législation commune pour la protection des espèces et de leur biotope. Quand on connaît les difficultés actuelles pour appliquer les directives européennes sur la chasse ou la protection des zones humides dans des pays comme la France ou l'Italie, on mesure le travail qu'il reste à accomplir.

L'Europe de l'ornithologie ne pourra pas se calquer sur une Europe politique. Après tout, nous n'avons rien contre les piafs danois ! La gestion des populations d'oiseaux ne peut être conçue que sur les bases d'une géographie biologique, tenant d'avantage compte des zones de répartition d'espèces que de frontières artificielles. Cela implique à terme, l'intégration des pays nordiques et de l'Est dans les systèmes d'étude et de protection de l'avifaune. Lorsque cela aura été réalisé et que les migrants pourront voyager tranquillement de l'Atlantique à l'Oural, peut être assisterons nous à une recrudescence d'observations de migrants sibériens à Ouessant !

Jean-Noël BALLOT

SOMMAIRE

0020 Jean-Pierre ANNEZO

LE GOELAND A BEC CERCLE, DANS LE FINISTERE,
DURANT L'HIVER 91-92 :
UN CERCLE MOINS RESTREINT DE VISITEURS.....Page 3

0021 Didier CLEC'H, Jean-Noël BALLOT
Guillaume GELINAUD et Bernard ILIOU

A PROPOS DES LIMICOLES HIVERNANT EN BRETAGNE
Entre les années 1977 et 1989.....Page 10

LE CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*
LE CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*
LE CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*
LE TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres*

0022 Dominique CARCREFF

DECOUVERTE D'UN DORTOIR DE HIBOUX MOYENS-DUCS
AU CONFINS DES MONTAGNES NOIRES.....Page 25

0023 André FORLOT

CAPTURE D'UN TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*
PAR UN GOELAND MARIN *Larus marinus*
.....Page 28

0024 Guillaume GELINAUD

LA SPATULE BLANCHE EN BRETAGNE
Platalea leucorodia :
OU, QUAND, COMBIEN ?.....Page 30

**LE GOELAND A BEC CERCLE, DANS LE FINISTERE,
DURANT L'HIVER 91-92 :
UN CERCLE MOINS RESTREINT DE VISITEURS**

Par Jean-Pierre ANNEZO

0020

On connaissait :

Sein et ses demoiselles nues à midi,
les Gelinottes du Carillon de Ste Anne d'Auray,
le Faucon pèlerin couronnant une grue,
les Tadornes de belon reluquant un tas d'ordures.

On devra désormais mentionner le Goéland à bec cerclé...

- faisant une incursion jusqu'au cercle naval de Brest,
- intégrant le Cercle des laridés au-dessus de la criée de Douar-nenez,
- participant aux acrobaties du Cercle celtique de Pont-L'Abbé aux coiffes cerclées de fines dentelles.

Le cercle de ses conquêtes ne cesse désormais de s'élargir depuis sa première apparition à la Pte du Croisic (44) le 15 décembre 1973 (Y. Bertault et J.Y. Frémont, 1992). Ce débarquement fut le prélude à un déferlement chronique de l'espèce sur les rivages européens avec les Iles britanniques comme tête de pont : nombreuses observations en baie de Swansea entre 1973 et 1975.

Les quelques développements qui suivent délaisseront cette quête historique mais s'attacheront plutôt à livrer quelques clefs susceptibles d'aider à extraire, des concentrations de laridés, ce navigateur transatlantique rappelant, sous certains aspects, notre Goéland cendré européen.

Les critères classiques d'identification (biométrie, coloris, voix...) ne seront pas évoqués ici mais laisseront la place à une approche plus subjective conjuguant les impressions, les ambiances, les climats... autant de perceptions décrivant la personnalité et le cadre d'évolution du Goéland à bec cerclé (G.A.B.C.).

Les domaines abordés se rapporteront successivement aux aspects suivants : population recensée, période d'observation, milieux visités, espèces associées, régime alimentaire...

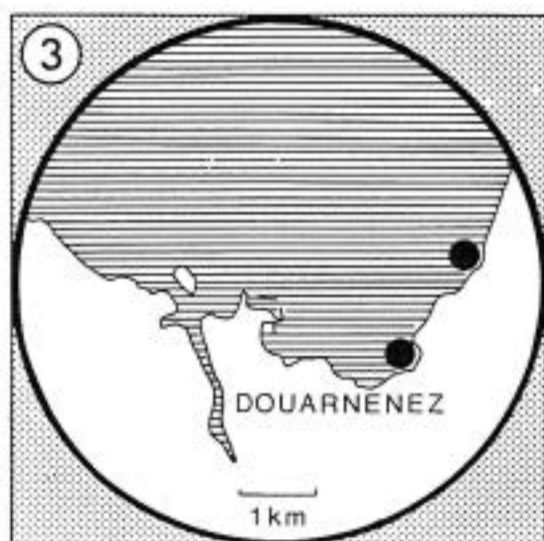
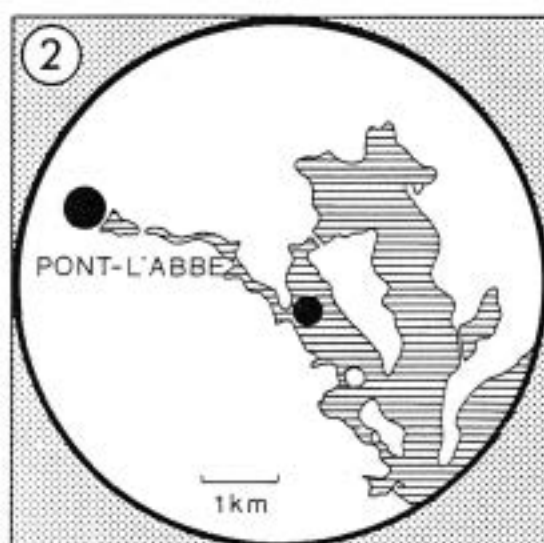
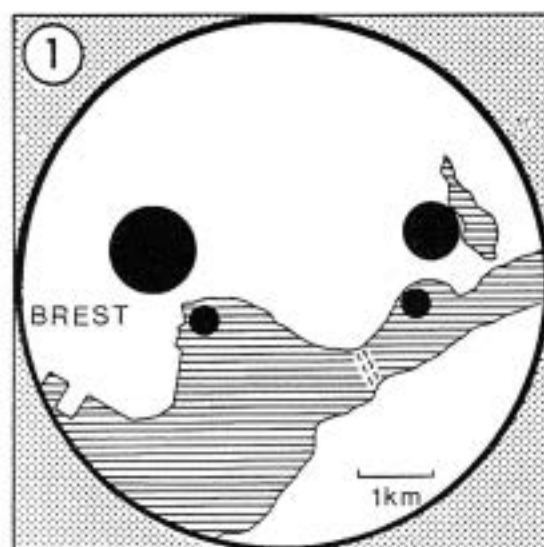
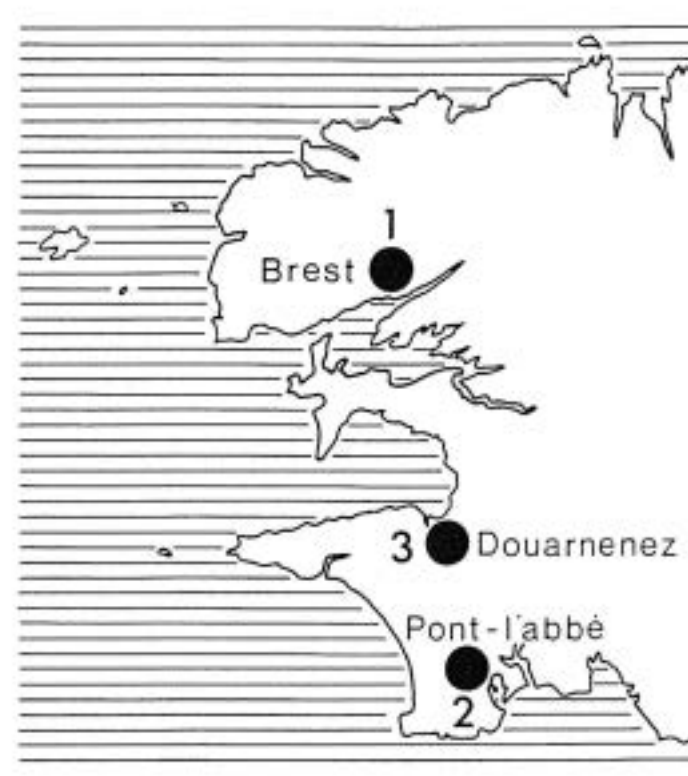


Fig. 1.

Le Goéland à bec cerclé dans le Finistère durant l'hiver 91-92.

Implantation et descriptif
des sites prospectés



Gradient décroissant du niveau du suivi

Un minimum de 7 becs cerclés

Il ne s'agit pas de comptabiliser ici toutes les données répertoriées en Bretagne durant le laps de temps du suivi mais de mentionner les quelques acteurs qui ont influencé ces propos (Fig.1). L'âge des oiseaux ne sera que sommairement identifié en ne faisant état que de 2 tranches d'ancienneté : les adultes et les immatures.

- Stang Alar et Moulin blanc (Brest-Guipavas)
(1 adulte et 1 immature)
- Etang de Kerhuon et Elorn maritime (Le Relecq-Kerhuon)
(2 immatures)
- Plages du Ris et de Kervel (Douarnenez, Plonévez-Porzay)
(1 adulte et 1 immature)
- Bourg et rivière de Pont-L'Abbé
(1 adulte et 1 immature)

En rade de Brest, les deux sites voisins de Kerhuon et du Stang Alar pourraient avoir fonctionné en symbiose en fin de période : un des immatures pouvant effectuer des navettes journalières entre ces deux milieux.

Un hivernant venu du cercle polaire ?

Bien que contacté en été et en automne, c'est principalement en hiver et au printemps que le Goéland à bec cerclé se fait connaître sur les rivages européens. A Brest (vallon du Stang Alar), c'est curieusement lors des vagues de froid qu'il est découvert. Durant la dernière saison hivernale, il a été surpris pour la première fois entrain d'arpenter la patinoire d'un étang pris dans les glaces ; il y paraissait à l'aise alors que les Mouettes rieuses voisines prenaient mille précautions pour avancer une patte frileuse.

Son apparition brutale sous nos latitudes pourrait être provoquée par des conditions hivernales "détestables" en Amérique du nord ou dans les Iles britanniques. On remarquera, depuis 4 ans, la précision de sa ponctualité : présence mentionnée entre le 17 décembre et le 29 décembre (Fig.2).

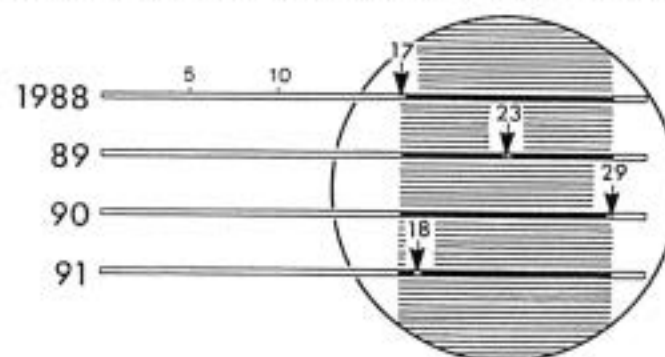


Fig. 2 - *Goéland à bec cerclé* - Stang Alar.
Chronologie des 1ères apparitions hivernales
(décembre) entre 1988 et 1991

La ponctualité de ses manifestations et son avancée progressive en âge laissent supposer qu'il pourrait s'agir d'un seul et même oiseau effectuant chaque hiver une visite de courtoisie à ses humains nourriciers au plus fort de la saison des disettes.

Intégré au cercle des hommes

Les 4 milieux fréquentés portent tous la marque de la présence humaine et les oiseaux observés baignent dans des espaces profondément transformés :

Au Stang Alar, ils doivent se garder d'être piétinés par les sportifs dominicaux, d'être renversés par les poussettes ou la mobylette du gardien.

A l'étang de Kerhuon, la situation est encore nettement plus explosive en raison de la présence proche de la pyrotechnie St-Nicolas. Sur la rive occidentale ils partagent les abords d'un sentier de promenade emprunté par une meute bigarrée de chiens délurés et de maîtres tenus en laisse. Les toitures des habitations limitrophes peuvent être occasionnellement utilisées comme postes d'observation ou bases de repli.

A Douarnenez, ils sont contraints d'intégrer dans leur plan de vol le trafic des chalutiers hauturiers et le ballet endiablé des planches à voile.

A Pont-L'Abbé, occupant une esplanade proche de la gare routière, ils sont en permanence confrontés à des véhicules en mal de stationnement.

Cette omniprésence humaine, si elle peut générer quelques confrontations d'occupation d'un même espace, est, en contre-partie, garante d'un approvisionnement alimentaire sécurisant pouvant autoriser ces quelques dérangements inévitables.

L'anneau olympique de la Grâce ?

Sans pouvoir rivaliser d'élégance avec la Mouette de Sabine, notre G.A.B.C. possède néanmoins quelques atouts qui lui confèrent un certain charme par rapport tout au moins à son cousin le Goéland cendré. Bien que plus corpulent que ce dernier, sa silhouette est sensiblement allégée par quelques aspects morphologiques et certaines attitudes :

- oiseau en éveil dont la silhouette dressée est réhaussée par de "grandes" pattes et un cou tendu ;
- front fuyant affinant le profil d'une tête prolongée par un bec de "grand goéland" ;
- démarche arrogante de conquistador et regard perçant d'un oiseau de proie...

Cette puissance déambulatoire contraste fortement avec la timidité et la non-chalance du Goéland cendré qui se tient à l'écart des attroupements et n'aime guère la proximité de l'homme.

Vol en cercles au-dessus...

Au Stang Alar, ainsi qu'à l'étang de Kerhuon, les oiseaux (indistinctement adulte et immatures) se livraient à des vols circulaires de reconnaissance alimentaire à très basse altitude.

Ailes arquées, animées de battements amples, ils avaient l'habitude de prospecter le territoire humanisé à la manière d'un charognard montagnard.

Vu de dessous, l'adulte contacté au conservatoire botanique présentait une large voilure immaculée prolongée à son extrémité par une raquette sombre. En l'absence de "gouttes" claires ponctuant l'extrémité des rémiges primaires le dessin de l'aile pouvait rappeler celui du mâle de Busard St-Martin.

Bizarre coïncidence !

Le cercle des espèces associées

Une présence en zone maritime se prolongeant par des incursions dans des espaces à la fois suburbains et sublittoraux augmente inévitablement l'éventail des espèces associées. Le tableau présenté (Fig.3) permet de synthétiser les réseaux dominants de compétition trophique en délaissant les rencontres éphémères ou irrégulières

Suivant qu'il s'agisse d'un étang côtier, d'une pièce d'eau de parc urbain ou d'une grève marine on observera de notables variantes dans ses amitiés. A Douarnenez, 6 espèces de Laridés, dont l'inévitable Mouette mélanocéphale, constituent ses partenaires privilégiés tandis qu'à Pont-L'Abbé les Choucas des toitures voisines viennent spontanément partager quelques reliefs de repas avec notre G.A.B.C.

C'est sur l'étang de Kerhuon que la diversité atteint son plus haut niveau puisqu'intégrant des espèces aussi variées que le Cygne tuberculé, le Fuligule morillon et la Foulque macroule.

Cosmopolite, la Mouette rieuse apparaît être de loin l'espèce la plus fidèle et celle avec laquelle les conflits sont les plus courants. Seul limicole intégré au cercle de ses relations, l'Huitrier pie peut ponctuellement croiser le bec avec notre Goéland.

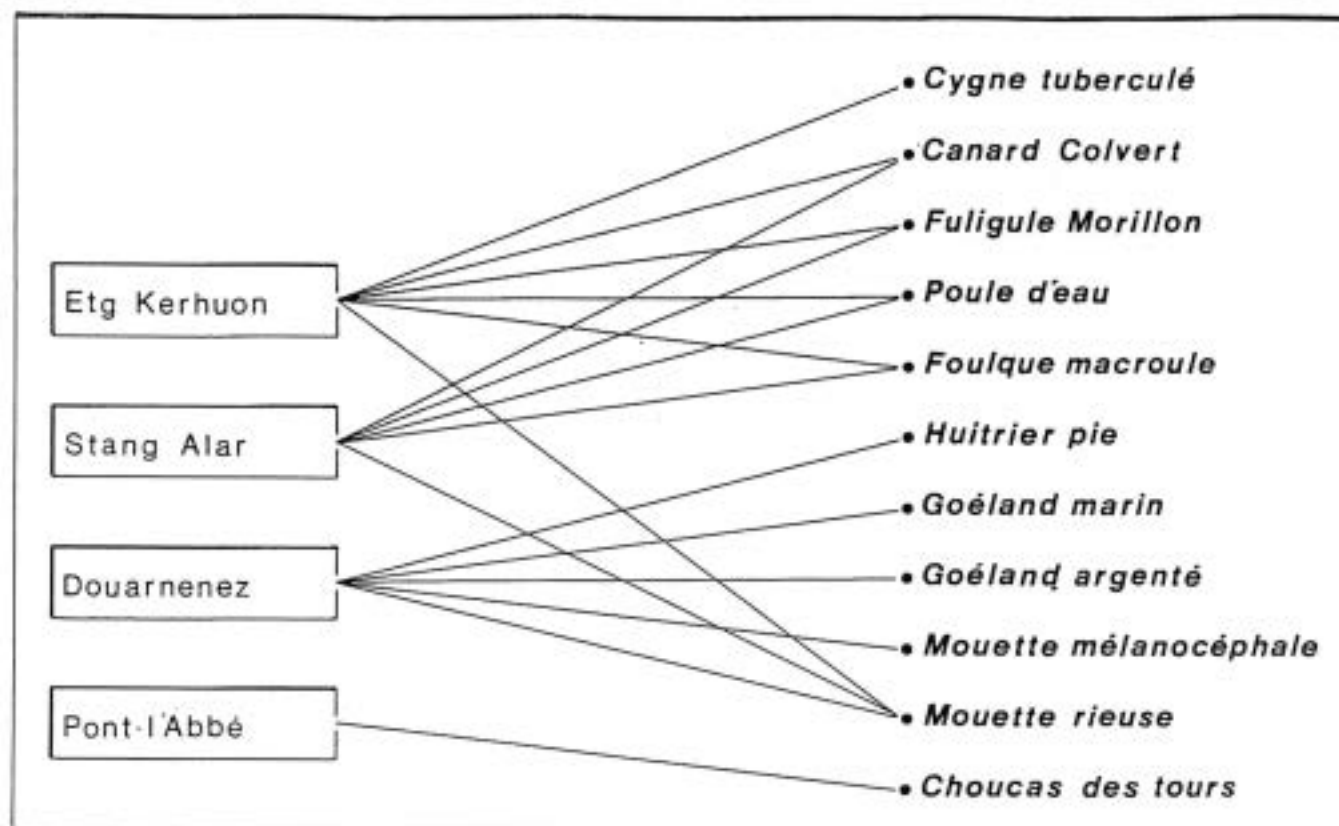


Fig. 3 - *Goéland à bec cerclé* - Finistère - Hiver 1991-92
Réseaux de compétition trophique - 4 sites étudiés

En aval du cercle des cuisines

Sa grande familiarité à l'égard de l'homme obéit plus à une nécessité absolue de satisfaire des besoins alimentaires qu'à un soucis désintéressé d'établir des liens sentimentaux.

Au Stang Alar comme à l'étang de Kerhuon l'apport de restes de repas (essentiellement du pain sec) destinés aux autres pensionnaires des lieux (Mouettes, Foulques, Poules d'eau, Colverts bâtards, Cygnes...) constituait une aubaine pour nos G.A.B.C.

A Brest, le rythme journalier de présence obéissait à deux conditions essentielles :

- le niveau de fréquentation du parc ; absents la nuit ainsi qu'en début et fin de journée, leur assiduité augmentait dès l'ouverture des grilles et davantage encore aux heures d'affluence ; à ce rythme quotidien se surimposait le cycle hebdomadaire privilégiant le mercredi, samedi et dimanche... jours d'affluence ;

- l'alternance des pleines-mers et des basses-mers ; dès la fin du jusant ils étaient régulièrement contactés dans l'anse du Moulin blanc, prospectant le bas de l'eau en compagnie des autres laridés de service ; à marée montante, les ressources n'étant plus accessibles sur le D.P.M., ils revenaient mâchonner de la mie de pain trempée. A Douarnenez, la présence d'un port de pêche actif, produisant inévitablement des déchets, pouvait satisfaire leurs exigences alimentaires.

L'identification du G.A.B.C. et du Goéland cendré : la quadrature du cercle ?

Sans être un problème insoluble, différencier dans la nature ces deux laridés nécessite préalablement une volonté de rechercher une espèce accidentelle qui d'entrée ne s'impose pas.

Une prospection systématique s'apparentant au ratissage minutieux doit être entreprise. Cette quête peut déboucher sur d'autres découvertes insoupçonnées et affûter un esprit attribuant à la rigueur une valeur absolue de progrès.

S'impliquer dans ce cercle "infernale" produit des satisfactions illimitées et un enrichissement inaliénable.

Un petit cercle et puis s'en va ?

Au terme de cette présentation privilégiant les conditions du séjour du G.A.B.C., un prolongement peut dès à présent être envisagé : cette nouvelle étape consisterait à réunir toutes les informations engrangées sur ce Laridé depuis son apparition sur notre littoral en 1973.

Parallèlement à une compilation des données mentionnées dans les différentes revues ornithologiques bretonnes, il est fait appel aux observateurs en possession de souvenirs encore non publiés.

Au terme de cette collecte un article pourra voir le jour dans AR VRAN privilégiant 3 pistes :

- cartographie de tous les sites visités en Bretagne,
- chronologie des séjours,
- identification de l'âge des oiseaux.

Il paraissait intéressant de transformer le présent essai descriptif par une synthèse intégrant les acquis de chacun.

Que tous les collaborateurs potentiels soient dès à présent remerciés.

Ils auront permis à ce Laridé de se maintenir sur la scène ornitho. et leur contribution leur vaudra d'appartenir au cercle des amis du G.A.B.C.

Un petit cercle et puis revient !

Jean-Pierre ANNEZO
2, Rue de Béniguet
29200 - BREST.

**A PROPOS DES LIMICOLES
HIVERNANT
EN BRETAGNE
entre les années 1977 et 1989**

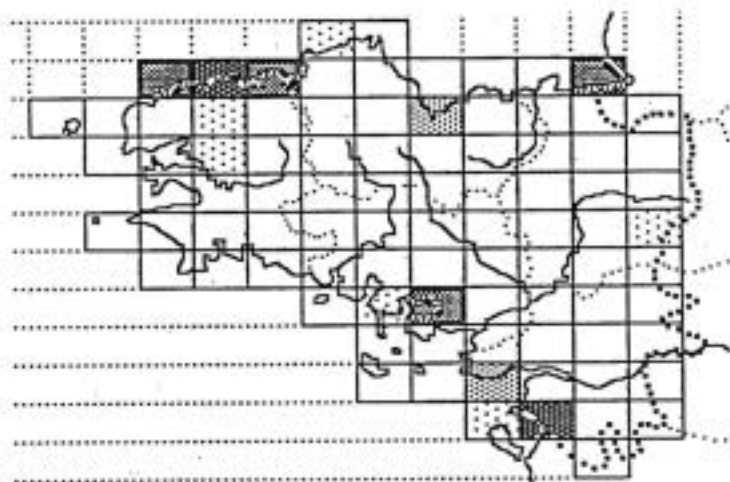
Par Jean-noël BALLOT, Didier CLEC'H
Guillaume CELINAUD et Bernard ILIOU

0021

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (Carte n°1)

L 'Atlas des Hivernants fait apparaître une répartition essentiellement littorale et plus particulièrement estuarienne. Il est à noter qu'aucune carte n'atteint l'indice maximum mais que deux zones se distinguent néanmoins par la régularité des stationnements: le nord du Finistère, de la baie de Morlaix aux Abers, ainsi que les estuaires et anciennes salines compris entre le golfe du Morbihan et la baie de Bourgneuf (44).



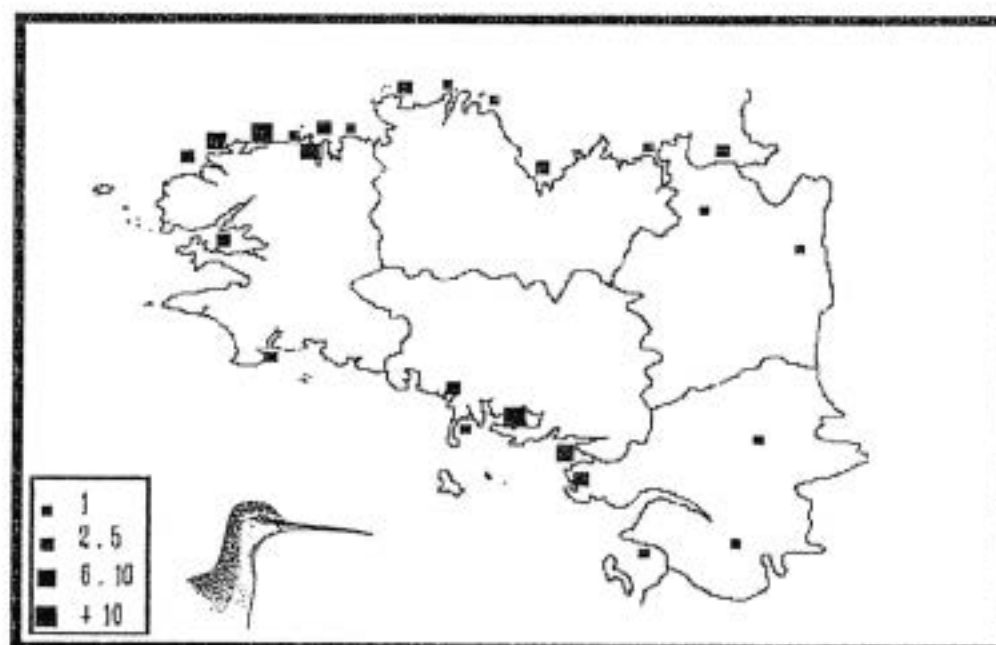
Carte 1 : hivernage du Chevalier arlequin en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

Le Chevalier arlequin n'est représenté que par de faibles effectifs en hiver en Bretagne. Leur probabilité de détection lors d'une prospection ponctuelle de type recensement à la mi-janvier étant réduite, nous avons élargi cette synthèse aux observations publiées dans les divers bulletins ornithologiques bretons (Ar Vran, bulletins des départements 22, 35 et 44). La période prise en considération s'étend de l'hiver 68-69 à l'hiver 88-89 et ne concerne que les mois de décembre et janvier. Notons l'absence complète de publication pour l'hiver 75-76.

Des informations ainsi recueillies, nous n'avons finalement retenu que l'effectif maximum enregistré en décembre ou janvier, pour chaque site et chaque hiver, ce qui porte à 126 le nombre de données analysées.

Au cours de la période étudiée, l'espèce est signalée en 25 localités. Leur répartition (Carte 2) permet de retrouver la distribution de l'atlas des hivernants. En effet, les zones où l'hivernage apparaît le plus régulier sont situées entre la Penzé et les Abers (29), ainsi qu'entre la rivière d'Etel (56) et l'estuaire de la Loire (44). Néanmoins, aucun site ne semble accueillir ce chevalier chaque hiver. Il est signalé 12 fois dans le golfe du Morbihan, 11 fois en baie de Goulven (29), 8 fois en Penzé (29), à Guissény (29) et en baie de Vilaine...



Carte 2 : Répartition hivernale du Chevalier arlequin en Bretagne (symboles proportionnels au nombre d'hivers de présence sur chaque site entre décembre 1968 et janvier 1989).

L'espèce peut également fréquenter des zones humides intérieures en hiver: Chatillon en Vendelais (35), Feins (35), le Vioreau (44) et Grandlieu (44). Ces observations demeurent toutefois très ponctuelles (un hiver à chaque fois) et ne concernent que le mois de décembre. Il s'agit donc tout au plus d'hivernages avortés.

Le Chevalier arlequin est contacté quasi annuellement en hiver en Bretagne. Les mentions ne font totalement défaut qu'en 75-76, 76-77 et 80-81 (Fig.1), mais nous ne disposons que des résultats du recensement en janvier pour ces trois hivers.

Quant aux effectifs, une vingtaine de Chevaliers arlequins sont contactés en moyenne par hiver. Les cinq dernières années révèlent des effectifs sensiblement plus forts (47 ind.) avec un record de 73 pour l'hiver 88-89.

La Fig.1 présente les variations des effectifs dénombrés depuis l'hiver 68-69 mais il serait présomptueux de parler d'évolution numérique. Il est en effet impossible de faire la part entre variation d'abondance et variation d'efficacité de la prospection et/ou de la publication des observations. Cette dernière raison est probablement en grande partie responsable des niveaux bas enregistrés entre 1976 et 1983, mais elle n'explique pas tout, notamment les variations d'effectifs dénombrés entre l'hiver 83-84 et l'hiver 88-89. Tout au plus, pouvons nous constater une apparente instabilité des effectifs et que nous retrouvons à partir de l'hiver 84-85 le niveau de population (ou le niveau de connaissance) du milieu des années 70.

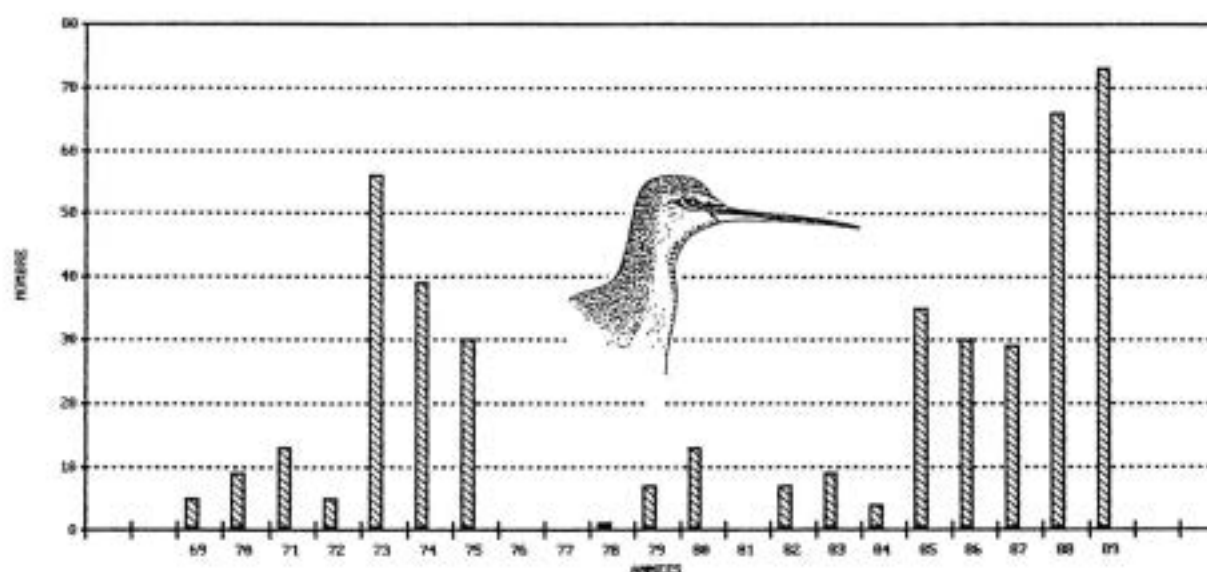


Figure.1 : Variations des effectifs de Chevaliers arlequins dénombrés en Bretagne, de l'hiver 68-69 à l'hiver 88-89.

III - CONCLUSIONS

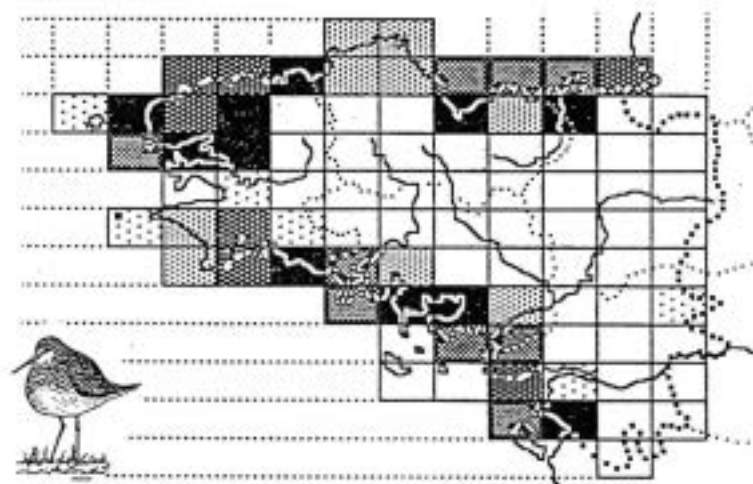
Les informations consultées permettent de situer l'effectifs du Chevalier arlequin hivernant en Bretagne autour de 50 ind., n'excédant pas 80 les années fastes. L'analyse qui porte sur 20 hivers, ne révèle pas de modification de la répartition. Aucune tendance numérique ne peut être dégagée.

Quelques dizaines de Chevaliers arlequins hivernant en Bretagne ne constituent qu'une goutte d'eau, comparées aux 100 à 150 000 ind. de la population nicheuse européenne qui gagnent l'Afrique à cette saison (Smit et Piersma, 1989). Mais c'est une part non négligeable des 400 hivernants européens: quelle consolation !

G.GELINAUD.

LE CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)**

Le Chevalier gambette, espèce à distribution trans-paléarctique, hiverne dans l'ouest du continent européen où il est représenté par 120 000 individus (1988). L'espèce se trouve régulièrement distribuée le long des côtes bretonnes, en effectifs regroupant de quelques individus à quelques centaines d'oiseaux.



Carte 1 : hivernage du Chevalier gambette en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

La Bretagne accueille près des deux tiers des Chevaliers gambettes hivernant en France (tableau 1).

Les autres principaux sites français sont les baies de l'Aiguillon, des Veys et de Seine.

TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne	
	n	%B	n	%B	n	%F
Moyennes et %	1007	54,37	845	45,63	1852	66,43

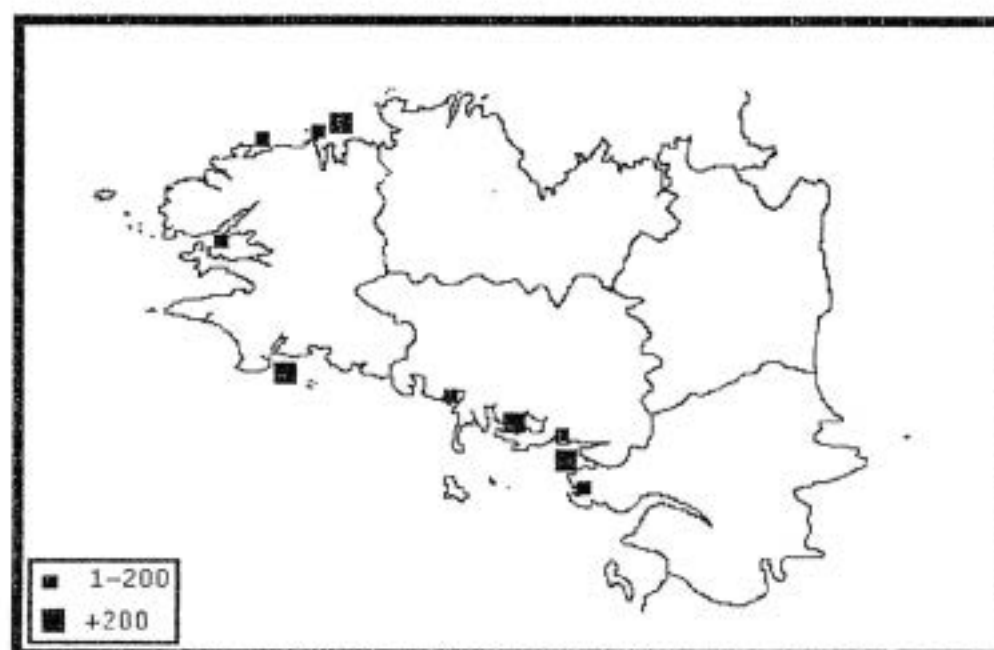
En Bretagne, la distribution hivernale est exclusivement littorale. Sept sites répartis entre le nord et le sud de la péninsule se partagent les effectifs recensés les plus importants (Tableau 2).

TABLEAU 2 : Principaux sites d'hivernage du Chevalier gambette et effectifs moyens recensés de janvier 1977 à janvier 1989.

Baie de Morlaix (29).....	317	Niveau national
Estuaire de la Penzé (29)...	184	"
Baie de Goulven (29).....	163	"
Rade de Brest (29).....	144	"
Rivière de Pont-l'Abbé (29)..	227	"
Golfe du Morbihan (56).....	333	"
Estuaire de la Vilaine (56)..	202	"

Niveau national : 1% des effectifs moyens stationnant sur le littoral Français en janvier





Carte 2 : Répartition des sites réguliers d'hivernage du Chevalier gambette en Bretagne.

III - EVOLUTIONS NUMERIQUES

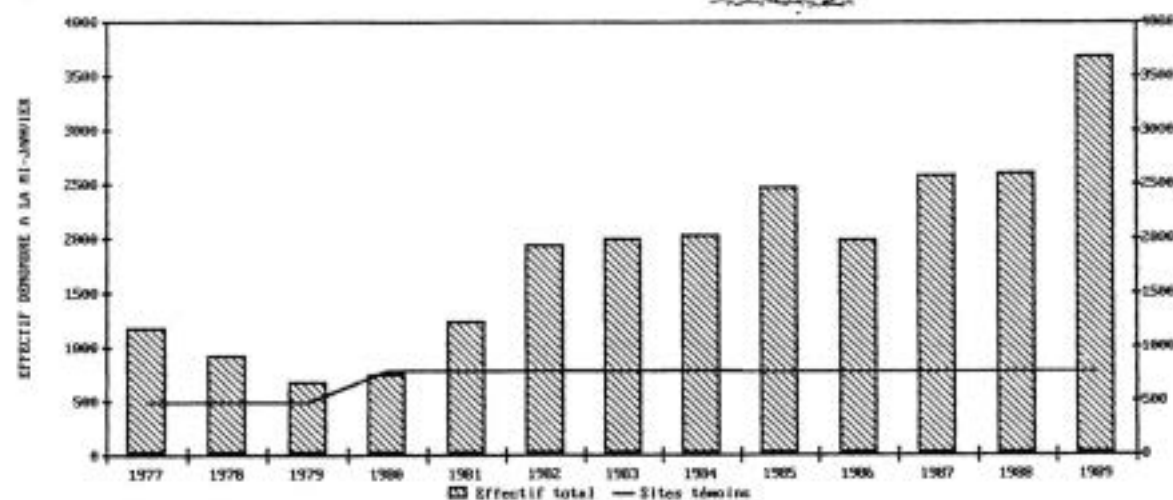


Fig.1 : Evolution des effectifs du Chevalier gambette recensés à la mi-janvier en Bretagne, entre 1977 et 1989.

L'augmentation des effectifs dénombrés (Fig.1) est à comparer à la tendance décelable dans les sites régulièrement prospectés. En effet, l'évolution des effectifs comptés dans 2 sites considérés comme témoins (golfe du Morbihan + baies de Morlaix et Penzé), pour avoir été régulièrement et systématiquement recensés depuis 1977, ne participe pas à cette augmentation. Cette dernière doit donc être considérée comme la conséquence directe des efforts de prospection. Une régression sensible signalée au niveau national ne semble pas se répercuter au niveau régional.

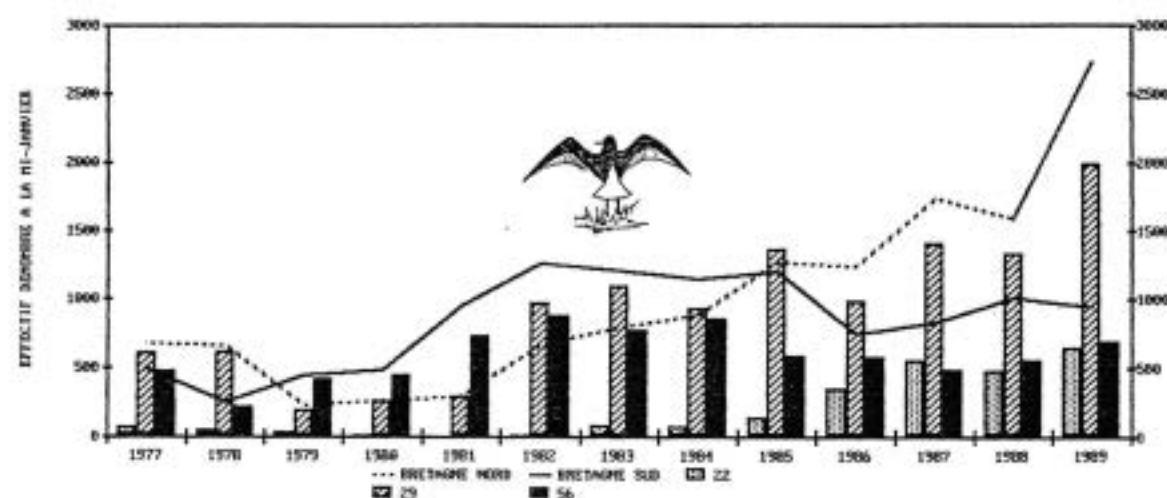


Fig.2 : Evolution comparative des effectifs du Chevalier gambette entre la Bretagne nord et la Bretagne sud à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

La comparaison des effectifs dénombrés respectivement sur les façades Atlantique et Manche de la Bretagne pourrait laisser croire à une redistribution des effectifs depuis 1985 à l'avantage du littoral nord de la péninsule (Fig.2). Cette évolution qui se poursuit jusqu'en 1989 est à mettre une nouvelle fois en parallèle avec l'effort de prospection assuré dans le Finistère et plus particulièrement dans les Côtes d'Armor où le littoral du Trégor rassemble régulièrement un effectif fort de 500 individus. Toutefois, il faut signaler une tendance à la baisse des effectifs dénombrés dans le Morbihan où les sites comme le golfe du Morbihan et la baie de la Vilaine font l'objet de dénombrements réguliers depuis 1977.

IV - CONCLUSIONS

Avec en moyenne sur 13 années, un peu moins de 2000 Chevaliers gambettes, la Bretagne accueille chaque hiver les deux tiers des effectifs nationaux.

Notre région compte à elle seule, sept sites accueillant chacun plus de 5% de l'effectif national moyen.

L'espèce hiverne sur l'ensemble du littoral breton, souvent en groupes de quelques dizaines d'individus. L'effort de prospection, plus particulièrement sensible sur les côtes nord s'est traduit depuis 1982 par une meilleure connaissance des effectifs hivernant en Bretagne.

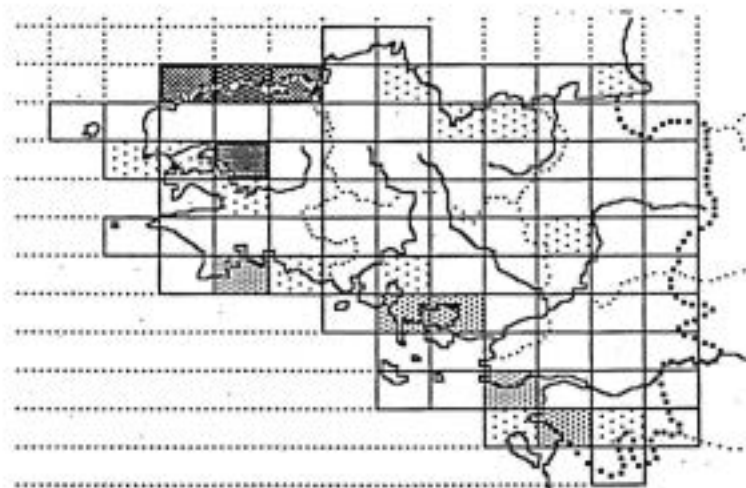
J.N. BALLOT.

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)

Le plus grand et le plus robuste de nos chevaliers se rencontre en hiver, essentiellement en zone littorale et prioritairement dans les rias développant des estrans meubles. On le rencontre de la baie du Mont St-Michel à la baie de Bourgneuf, parfois isolé, souvent en petits groupes.

D'est en ouest et du nord au sud, les principaux sites d'hivernage sont les suivants :

- le Trégor (observations régulières depuis 86)
- le littoral du nord Finistère
- la rade de Brest (rias orientales)
- la rivière de Pont-l'Abbé
- le golfe du Morbihan



Carte 1 : hivernage du Chevalier aboyeur en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne		France
	n	%	n	%	n	%	
Moyennes et %	15	81	5	19	20	70	29

Le Chevalier aboyeur hiverne régulièrement sur nos côtes, mais en très petit nombre. Le littoral breton, avec près de 70% des hivernants français, est une zone qui lui est plutôt favorable. Cet hivernage est fortement localisé sur la côte nord. L'effectif maxi a été relevé en janvier 86 avec 69 individus.

TABLEAU 2 : Importance des stationnements hivernaux (janvier) du Chevalier aboyeur en France et en Bretagne.
Chiffres B.I.R.O.E.

ANNEES	FRANCE	BRETAGNE	PRINCIPAUX SITES BRETONS et nbre enregistré
77	3	3	
78	43	34	Goulven (27)
79	3	3	
80	11	2	
81	26	13	Riv. d'Etel (12)
82	10	5	
83	25	6	
84	30	24	Goulven (20)
85	26	21	Riv.d'Etel (8) Goulven (6)
86	84	69	Trégor (24) Goulven (19)
87	23	19	Trégor (5)
88	35	15	Goulven (10)
89	63	42	Goulven (25) Curnic (10)
Moyenne :	29	20	

Un seul site, la baie de Goulven (nord Finistère) connaît un hivernage régulier et relativement conséquent du Chevalier aboyeur. Pour la plupart des autres milieux, les stationnements s'avèrent très faibles et la régularité des séjours très relative...

Deux autres secteurs méritent une attention particulière quoique différents par leur taille respective : le Trégor (22) et le Curnic (Guisseny (29N) qui, depuis quelques années, hébergent régulièrement un petit groupe d'aboyeurs dont le nombre peut aller jusqu'à 24 pour le premier et 10 pour le second.

Importance de la baie de Goulven

de 77 à 89, moyenne d'environ 9 individus soit 45% des chiffres bretons et 31% des chiffres français.

de 84 à 89 (soit 6 ans), moyenne de 14 individus.

Ces valeurs donnent une importance nationale à la baie de Goulven pour l'hivernage du Chevalier aboyeur.

III - EVOLUTION NUMERIQUE

La faiblesse des effectifs recensés ne nous permet pas d'affiner nos connaissances sur l'évolution des effectifs hivernants.

Ces résultats restent, en effet, à la merci d'un effort de prospection localisé, ou de conditions météorologiques particulières.

On peut remarquer que, depuis 84, les chiffres bretons ont varié entre 15 et 69 et présentent ainsi une moyenne bien supérieure aux 6 années précédentes.

IV - CONCLUSION

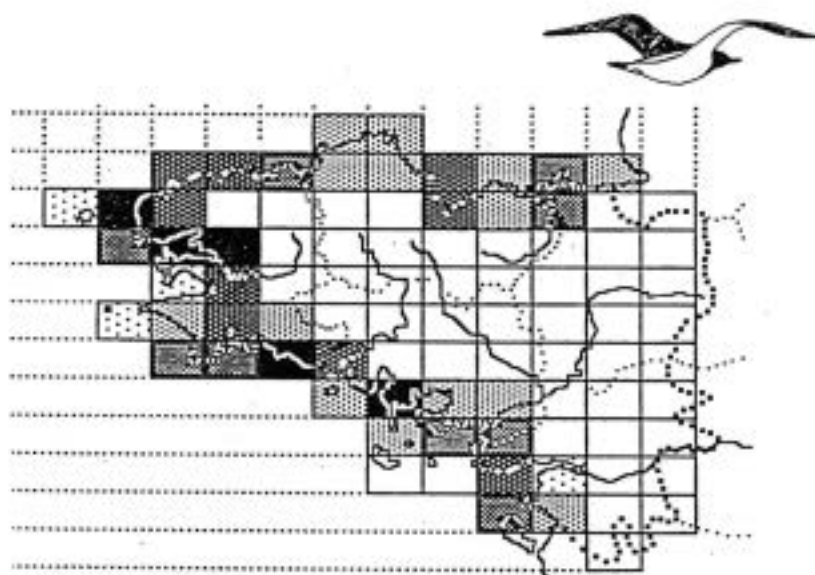
La présence du Chevalier aboyeur en France durant l'hiver est quantitativement anecdotique. La Bretagne (et particulièrement la zone allant des Abers jusqu'au Trégor), avec 70% des aboyeurs hivernant en France, constitue une zone privilégiée pour cet oiseau.

Didier CLEC'H



LE TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)**

Durant la période hivernale, le Tournepierre à collier se rencontre aisément tout le long de notre littoral. Sa préférence va aux côtes rocheuses alternant avec des estrans de sédiments grossiers.



Carte 1 : Hivernage du Tournepierre à collier en Bretagne (1977-1981).

D'est en ouest et du nord au sud, les sites ou zones géographiques regroupant les populations les plus importantes sont les suivants :

- Littoral Trégorois
- Baie de Morlaix
- Estuaire de la Penzé
- Baie de Goulven
- Abers
- Baie de Quiberon

Cette liste comporte les sites recensés de façon régulière durant la mi-janvier et sur lesquels hivernent les effectifs les plus conséquents.

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

La Bretagne accueille en moyenne près des neuf dixièmes des effectifs de Tournepierres à collier présents à la mi-janvier en France. C'est essentiellement sur le littoral nord de notre région que sont regroupées les populations les plus importantes. Au cours de l'année 87, cette proportion atteignit un maximum avec 94,5% des oiseaux dénombrés en Bretagne.

C'est en janvier 1989 que la valeur la plus importante fut obtenue avec 6103 individus pour l'ensemble de la péninsule bretonne.

TABLEAU 1 : Effectifs hivernants moyens recensés entre 1978 et 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne		France
	n	%B	n	%B	n	%F	
Moyennes et %	1764	71,30	707	28,60	2472	86,90	2642

TABLEAU 2 : Principales zones d'hivernage du Tournepierre à collier en Bretagne et effectifs moyens recensés de 1978 à 1989.

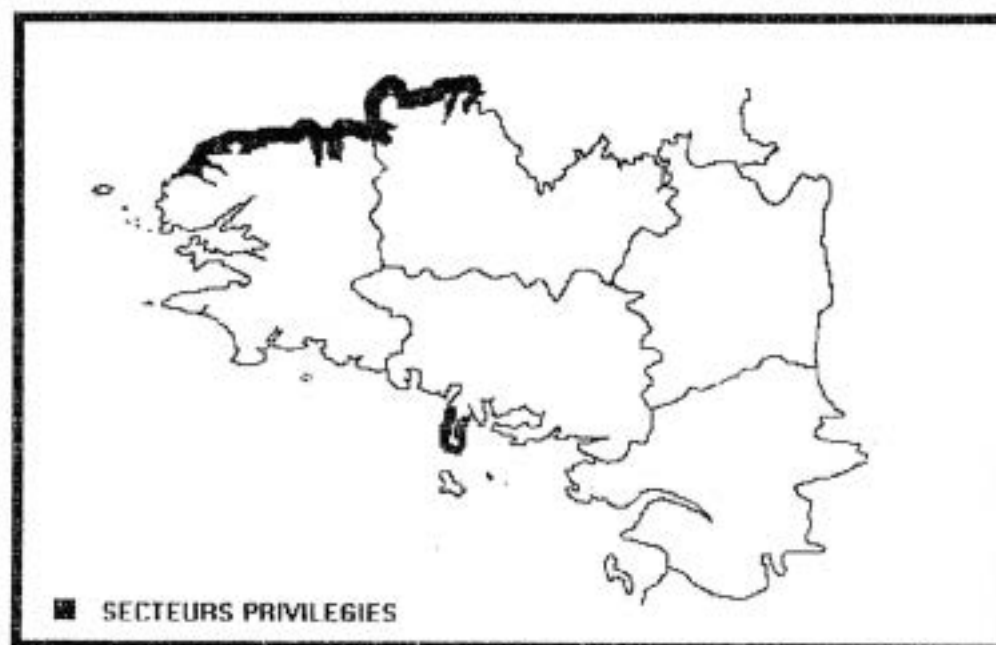
Littoral Trégor.....	457	Niveau national
Baie de Morlaix.....	239	
Estuaire Penzé.....	576	Niveau national
Baie de Goulven.....	172	
Abers.....	288	
Baie de Quiberon.....	159	

Niveau national : 1% des effectifs moyens stationnant sur le littoral français en janvier

Le Tournepierre à collier étant présent sur tout le littoral de notre région, seuls ont été pris en compte les sites les plus représentatifs et pour lesquels le suivi de l'hivernage a été régulier. La façade nord de la Bretagne regroupe environ 70% des effectifs présents à la mi-janvier.

TABLEAU 3 : Moyennes des stationnements par départements entre 1978 et 1989.

Départements >>>	35	22	29	56	44	Reste Bretagne Sud
Moyennes	34	302	1429	276	53	280



Carte 2 : Répartition des sites réguliers d'hivernage du Tourne-pierre à collier en Bretagne.



III - TENDANCES NUMERIQUES

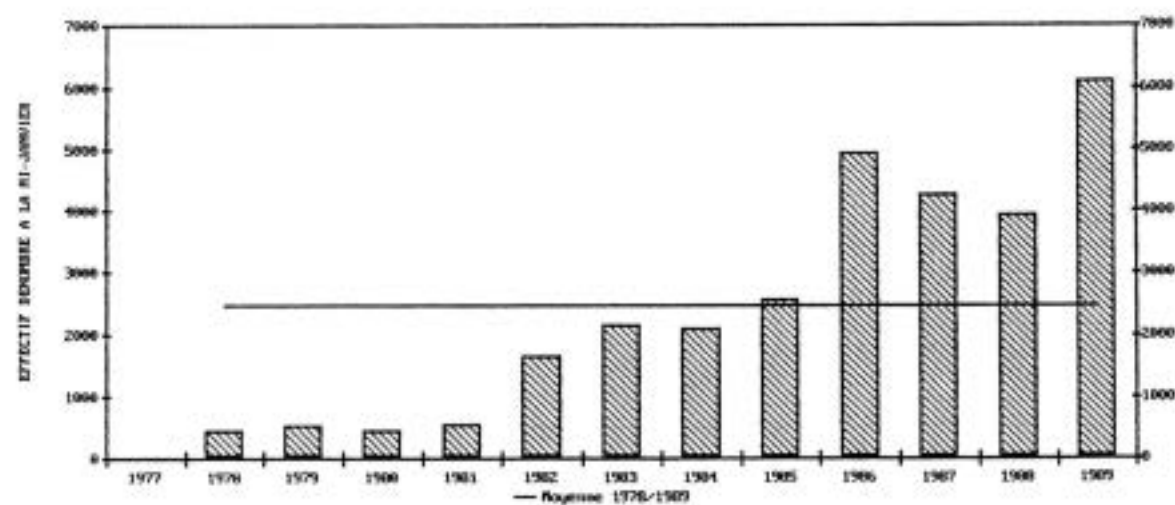


Fig.1 : Evolution des effectifs du Tourne-pierre à collier recensés à la mi-janvier en Bretagne entre 1977 et 1989.

L'analyse des résultats obtenus au cours de la période considérée (Fig.1) indique dans un premier temps une stabilité des effectifs durant les années 1978 à 1981. A partir de 1982, on enregistre une progression régulière jusqu'à 1989, année record, où le nombre d'hivernants atteint 6103 individus.

L'évolution des populations dénombrées et l'importance des secteurs d'hivernage de notre région sont mis en évidence sur la Fig.2 (afin d'éclaircir la lecture de cette figure, les valeurs concernant le Trégor et les Abers, dénombrés régulièrement depuis peu, n'ont pas été reportées). Un net accroissement est enregistré dès 1981 sur l'ensemble des sites. On constate également que la vague de froid de 1987 provoque une chute des effectifs sur l'ensemble des secteurs suivis, assez paradoxale et sans explication satisfaisante (année record pour la représentativité du littoral breton).

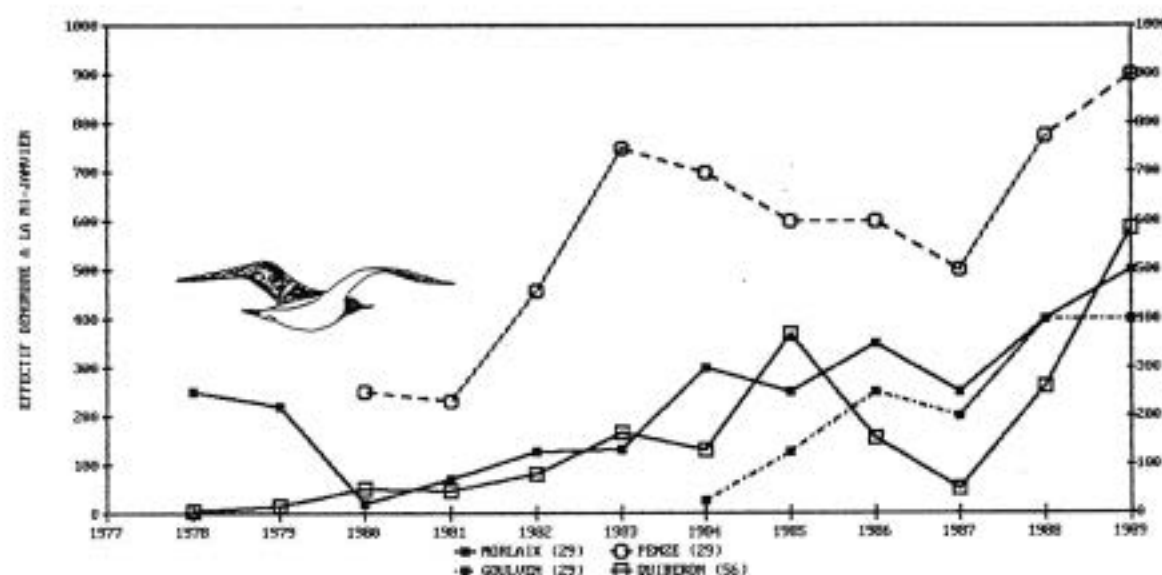


Fig.2 : Evolution des effectifs du Tournepierre à collier hivernant dans les principaux sites bretons.

IV - CONCLUSIONS

Avec en moyenne 87% des effectifs, la Bretagne accueille la majorité des Tournepierres à collier présents durant la période hivernale sur le littoral français. Le record régional est obtenu en janvier 1987 (vague de froid) avec 94% des stationnements.

Si le tournepierre est présent tout le long de nos côtes dès que le milieu lui est favorable, le nord-ouest de la Bretagne, du Tégor aux Abers, accueille probablement des densités supérieures aux autres secteurs côtiers.

L'augmentation des effectifs hivernants que nous sommes amenés à constater s'explique à la fois par l'impact des efforts de prospection particulièrement sensibles sur le littoral nord et par l'accroissement des populations présentes dans l'ouest paléarctique (SMIT et PIER SMA, 1989).

Les principaux sites bretons atteignent ou dépassent les niveaux national et international.

B.ILIOU.

**DECOUVERTE D'UN DORTOIR DE HIBOUX MOYENS-DUCS
AUX CONFINS DES MONTAGNES NOIRES**

Par D. CARCREFF

0022

A la fin du mois de janvier 1992, un couple de Grands corbeaux retient mon attention et finit par tenter un accouplement sur une carrière dans les Montagnes Noires (Morbihan). Je me promets une visite pour les prochains jours...

Nous nous rendons sur les lieux le 2 février 1992 et reconnaissons bien là l'ancienne carrière, déjà arpentée quelques années auparavant (Fig : 1) ; entièrement envahie par les saules, bouleaux et autres grands ajoncs, elle tourne le dos au nord-est et laisse un accès (une sorte de couloir d'arbres) en direction du sud-ouest. La lande environnante parachève son isolement et sa probable quiétude, occasionnellement troublée par un agriculteur du coin ; celui-ci profite en effet de la petite réserve d'eau du fond de la carrière pour abreuver ses animaux par le moyen d'un tuyau d'adduction.

Même en scrutant les moindres anfractuosités, point de trace de présence de Grands corbeaux. Cependant, l'un d'entre nous remarque une ombre glissante sur le fond de la carrière, au travers de la végétation dense. Après moult palabres, c'est bien un... moyen-duc. En poursuivant le contour de la falaise, c'est bientôt 2,3,5,7... oiseaux qui décollent de la bordure de la carrière et recherchent une cache plus sûre. Nos avis concordent tous pour estimer la colonie à 25 individus au minimum.

Une visite crépusculaire trop ventée et pluvieuse ne nous donnera pas d'indications supplémentaires quant au nombre de hiboux mais nous permettra de mieux connaître leur "couloir de sortie"...

Le 29 mars, nous décidons de récolter les pelotes de réjection, pensant qu'à cette date le dortoir serait déserté. Dès notre entrée dans le taillis, 5-6 individus s'envolent. Nous arrêtons là nos investigations pour éviter un dérangement. A notre visite suivante, le 12 avril, un seul individu semble occuper les lieux. Les pelotes, très nombreuses par endroit, nous permettent de localiser les zones de repos préférées, d'ailleurs toutes du même côté de la carrière. Nos hiboux se branchent à l'évidence aussi bien très proche du sol (Ajoncs d'Europe - ronces) que sur du perchis plus élevé (Saules ou Bouleaux). La règle semble être celle du regroupement à l'abri des vents les plus froids, et ce, quelque soit le support.

Dans notre région, les Hiboux moyens-ducs nicheurs sont nous probablement sédentaires, par contre, ceux du Nord de l'Europe migrent vers nos contrées à la mauvaise saison ; aussi ne peut-on pas se fier à de telles données pour estimer une population locale. Il nous semble cependant que notre Hibou soit moins absent qu'il n'y paraît, du moins pour le nord-ouest du Morbihan. Nous avons pour notre région, quelques indices qui nous permettent d'étayer cette version. C'est en effet pas moins de six cadavres qui nous ont été rapportés depuis seulement deux ans pour la seule région faouëtaise (cinq accidentés sur la route et une plumée).

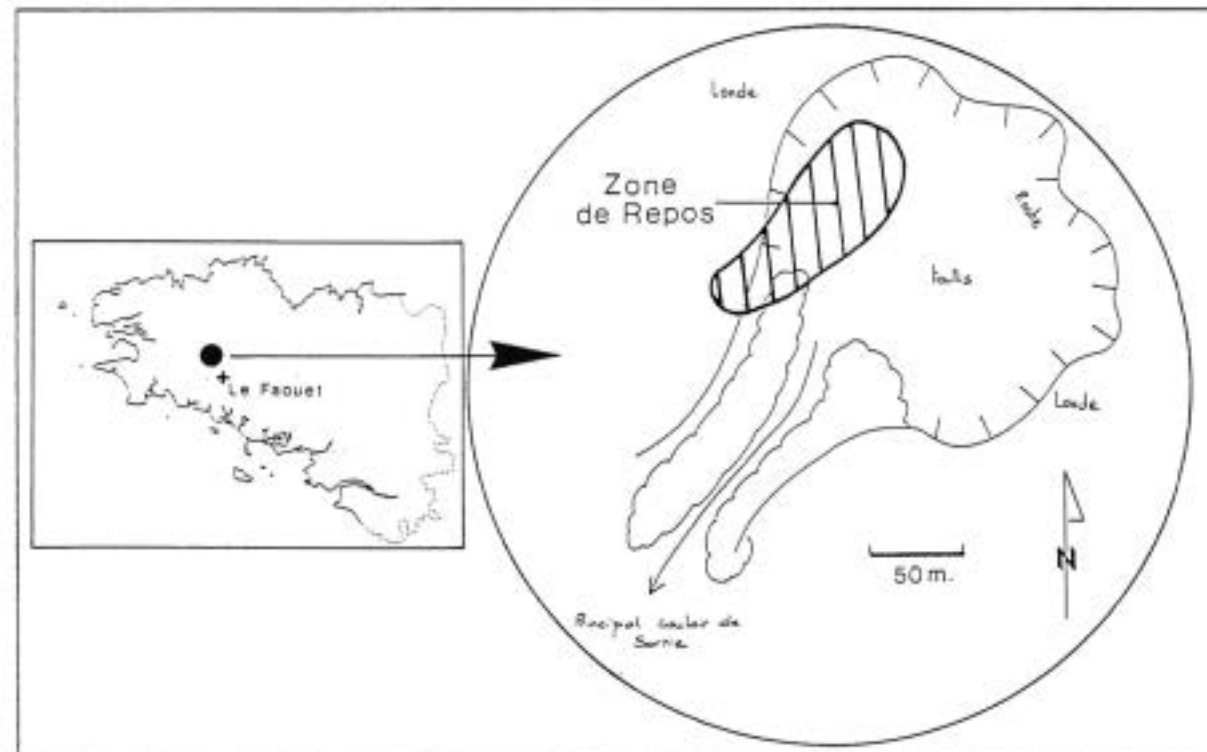


Figure 1 : CADRE GEOGRAPHIQUE

Il nous semble important de profiter de "l'enquête Chevêche" pour aussi rechercher le moyen-duc. Le chant du mâle est tellement faible qu'il vaut mieux se fier à celui de la femelle, pour rechercher l'espèce. Notre petite expérience prouve qu'une femelle répond très bien à la repasse d'un chant de mâle par un cri très doux qui n'est pas sans rappeler celui de la Tourterelle turque (hélas difficile à transcrire sur papier).

Cependant, la plus sûre façon de repérer un couple nicheur reste le cri plaintif et ô (Ouhou!) combien insistant des jeunes quand ceux-ci réclament leur nourriture. Les cris du jeune moyen-duc sont en effet très caractéristiques de par leurs timbres aigus et ne peuvent être confondus avec les jeunes des autres espèces nocturnes bretonnes.

Ceux-ci sont apparemment émis avec une insistance particulière au crépuscule pour s'estomper doucement au milieu de la nuit. Il me semble important de souligner aussi la longueur du temps de leur émission (facteur facilitant grandement la prospection). Je me souviens d'une nichée trouvée grâce aux cris des jeunes dans la première quinzaine de mai et qui donnaient encore de la voix à la mi-juin.

Au moment où j'écris ces lignes, cinq familles "bruyantes" se manifestent chaque soirée dans la campagne faouëtaise.

BIBLIOGRAPHIE

- GEROUDET, P. (1978). - Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe"
Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé
- BAUVIN, H, GENOT, J-C et MULLER, Y - "les rapaces nocturnes"
sang de la terre

DISCOGRAPHIE

- CHAPPUIS, C. "des oiseaux... la nuit"
Alauda

Le 13 Juillet 1992

D.CARCREFF
Kernot
56320 - LE FAOUE

CAPTURE D'UN TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*)

PAR

UN GOËLAND MARIN (*Larus marinus*)

Par André FORLOT

0023

Curieux site que cette réserve ornithologique au sud de Göteborg (Suède). Une dépression entre zone industrielle et mer, séparée de celle-ci par un bout de piste d'aérodrome provincial. Et pourtant, du haut d'un vaste terre-plein, sous un abri-observatoire à trois côtés (bien utile car il pleut), une demi-douzaine d'ornithologues alignent les télescopes. Il y a là, oies, sarcelles et canards en nombre impressionnant pour une réserve péri-urbaine. Une étape d'importance sur la route du sud.

Mon voisin suédois signale à ses amis la présence d'un canard albinos, derrière un groupe de Tadornes. Je dirige le célestron sur la scène. Ce sont des jeunes, les adultes doivent se trouver sur les zones de mue, vers l'embouchure de l'Elbe.

Mon attention est mise en éveil par une petite panique au sein des Tadornes. Devant un petit rideau de végétation lacustre, un Goéland marin est aux prises avec un jeune Tadorne. Du bec, il lui tient fermement l'aile. Deux jeunes Goélands marins se posent près de la scène et attendent. Sûr de sa force, l'adulte donne des coups de tête, cherchant visiblement à luxer l'aile. Le Tadorne est sans réaction. Il semble se laisser faire avec fatalisme. A aucun moment il ne se débat. Dès que la première aile est luxée, le Goéland se saisit de l'autre et recommence ses mouvements de tête. Il lui a fallu 10 à 15 minutes pour luxer les deux ailes. Le Tadorne est alors retourné le ventre en l'air. Il relève la tête, mais à l'évidence ne peut rien tenter. A ses côtés le Goéland marin triomphe. Il tend le cou et d'une sonorité puissante lance son cri de victoire. Je l'entend parfaitement et reste impressionné par cette image de prédateur. Son cou paraît énorme, long, disproportionné avec un corps qui baigne légèrement dans l'eau.

Alentour, les autres Tadorne sont indifférents et poursuivent leur quête de nourriture. Le vainqueur s'approche de sa victime, et du bec, pique le ventre. Le Tadorne relève la tête, ouvre le bec puis la renverse en arrière; elle disparaît sous l'eau. Ce mouvement est répété plusieurs fois, même lorsque le Goéland commence à sortir les viscères. Puis doucement, une dernière fois, sa tête part en arrière; c'est fini. Le Goéland marin se repaît des entrailles, les deux jeunes se rapprochent mais ils attendront que l'adulte ait terminé son repas.

Quelques remarques avant de conclure. Le Goéland marin est un prédateur accompli. Il agrmente fréquemment son menu par la capture d'oiseaux adultes, souvent handicapés ou blessés. Cramp et al. (1983) fournissent une liste d'une vingtaine d'espèces dont le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), le Cormoran huppé (*P. aristotellus*) et l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) pour les plus grosses. Mais point de Tadorne. C'est maintenant chose faite ; il peut intégrer ce palmares impressionnant.

De façon plus générale, les grands goélands semblent disposer de comportements variés pour capturer des oiseaux. Yésou (1980) décrit la noyade de Cormorans huppés par le Goéland marin, technique également employée par le Goéland leucophée (*Larus cachinnans*) pour tuer des Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) (Beaudrun, in Yésou). Enfin, Vincent et Guiguen (1989) décrivent différentes techniques de capture de Pigeons domestiques (*Columba livia*) par des goélands argentés (*L. argentatus*) et leucophées avec mise à mort par fracture du crâne ou de la colonne vertébrale. Mais à chaque fois que des proies volumineuses sont capturées, les goélands n'en consomment qu'une partie : les viscères !

BIBLIOGRAPHIE

- CRAMP, S. et al. (1983). - The Birds of the Western Palearctic.
Volume III. Waders to Gulls. Oxford University Press.
- VINCENT, Th. et GUIGUEN, C. (1989). - Prédation sur des Pigeons domestiques *Columba livia* par les Goélands, *Larus argentatus* et *Larus cachinnans*, et conséquences éventuelles pour la pathologie humaine.
Nos Oiseaux, 40(3): 129-140.
- YÉSOU, P. (1980). - Un cas de prédation de Cormorans huppés par un Goéland marin.
Ar Vran, 9: 59-61.

André FORLOT
Route de Mériadec
56890 Plescop

LA SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*)**EN BRETAGNE :****OU, QUAND, COMBIEN ?**

Par Guillaume GELINAUD

0024

INTRODUCTION

Deux populations de Spatules blanches fréquentent l'Europe de l'Ouest. L'une niche dans le sud-ouest de l'Espagne, l'autre aux Pays-Bas (Cramp et al, 1977). Deux événements, survenus en Loire-Atlantique, ont bousculé ces "monopoles". D'abord, à partir de 1981 quelques couples nichent au lac de Grand-Lieu (Marion et Marion, 1982 ; Marion, 1991). Puis, actualité encore chaude, la nidification est observée en Grande-Brière au printemps 1992 (Constant et al, 1992). Ce sont les seuls sites de reproduction connus en France et ils n'accueillent guère plus de 10 couples au total.

Les observations et le baguage entrepris dès le début du siècle (Brouwer, 1964) ont permis de relier les zones de nidification néerlandaises et les quartiers d'hivernage de l'Ouest de l'Afrique (Poorter, 1982). A l'occasion de cette migration, les spatules transitent par la France où elles stationnent de façon privilégiée sur les côtes "est" de la Manche, en baies de Seine et de Somme, ainsi que sur celles de l'Atlantique, entre l'estuaire de la Loire et le Bassin d'Arcachon (Poorter, 1982 ; Girard, 1991). La Bretagne apparaît ainsi quelque peu court-circuitée par un survol continental. Pourtant une première synthèse des observations régionales (Forlot, 1984) a déjà révélé un passage pré-nuptial important dans les marais de Séné (56) ainsi que la régularité de la migration dans le reste de la Bretagne, surtout sur la côte sud.

Devant l'ampleur des informations recueillies depuis, il semblait opportun de refaire le point sur le rôle de la Bretagne pour la population néerlandaise afin de préciser les sites et les périodes de fréquentation et si possible les effectifs concernés. Ne reste plus qu'à espérer que cela puisse aider à la conservation de cette espèce au statut précaire et de ses habitats, tout aussi menacés.

I. MATERIEL ET METHODE

Ce travail est basé sur les observations de spatules réalisées en Bretagne entre 1967 (création de la Centrale Ornithologique Bretonne) et la fin de 1991. Nous avons utilisé les informations publiées dans les bulletins Ar Vran et ceux du Centre ornithologique de l'île d'Ouessant, des Groupes ornithologiques de Loire-Atlantique et du Morbihan ainsi que celles de Poorter (1982 et 1990). Des compléments d'informations ou des observations inédites ont également été obtenus auprès de la SEPNE pour les marais de Séné, de J.P. Annézo, B. Bargain, R. Cardiet, J. David et J. Maout. Enfin les groupes ornithologiques d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor ont aimablement communiqué les observations consignées dans leurs fichiers.

Ces diverses observations ont été regroupées par décade. Pour chaque localité, une seule observation est retenue par décade, celle concernant l'effectif maximum. Des exceptions à cette règle sont pratiquées quand les observations indiquent un changement évident d'individus. Exemple: 5 adultes le 12 et 4 adultes et 3 juvéniles le 17. Dans un tel cas l'effectif 8 est retenu pour la décade. En cas de séjour prolongé de spatules (ex. 3 du 24 septembre au 2 novembre), le même effectif a été attribué aux décades intermédiaires. Des indications imprécises, du type "2 hivernent en 86-87 à Ploutyker", sont retenues comme 2 données, l'une pour 86 et l'autre pour 87, mais ne seront pas utilisées pour aborder la chronologie des observations. Enfin, des informations tout à fait laconiques comme 6 données à l'automne, sont uniquement comptabilisées pour l'année et l'aire géographique couverte par le bulletin considéré. Nous avons ainsi retrouvé la trace de 594 données correspondant à un total de 2165 individus.

Les observations ont également été regroupées par unité géographique. Le découpage adopté est très inégal puisqu'il vise à obtenir un nombre suffisant de données sur chaque zone pour analyser le déroulement des migrations et l'évolution numérique. Les données sont ainsi combinées à l'échelle du département en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor, du demi département dans le nord du Finistère mais au niveau de la localité dans le sud du Finistère et dans le Morbihan. La Loire-Atlantique fait l'objet d'un traitement particulier en raison de la nidification de l'espèce et de la publication partielle des observations de ce département depuis 1983.

Pour clore cette rubrique méthodologique, précisons que la spatule se prête assez bien à une synthèse d'observations de groupes ornithologiques ; espèce sans problème d'identification, fréquentant des milieux ouverts, elle a en outre toujours été suffisamment rare en Bretagne pour être systématiquement notée par les observateurs. Le travail que nécessitent les différentes étapes, de la prise de note à la constitution d'une banque de données, peut sembler énorme et fastidieux, répété inlassablement année après année (l'utilisation actuelle de la micro-informatique solutionne heureusement certains problèmes). Mais cela demeure la base du suivi à long terme d'un élément de notre patrimoine naturel : les oiseaux. Et seul un réseau de bénévoles, peut le réaliser.

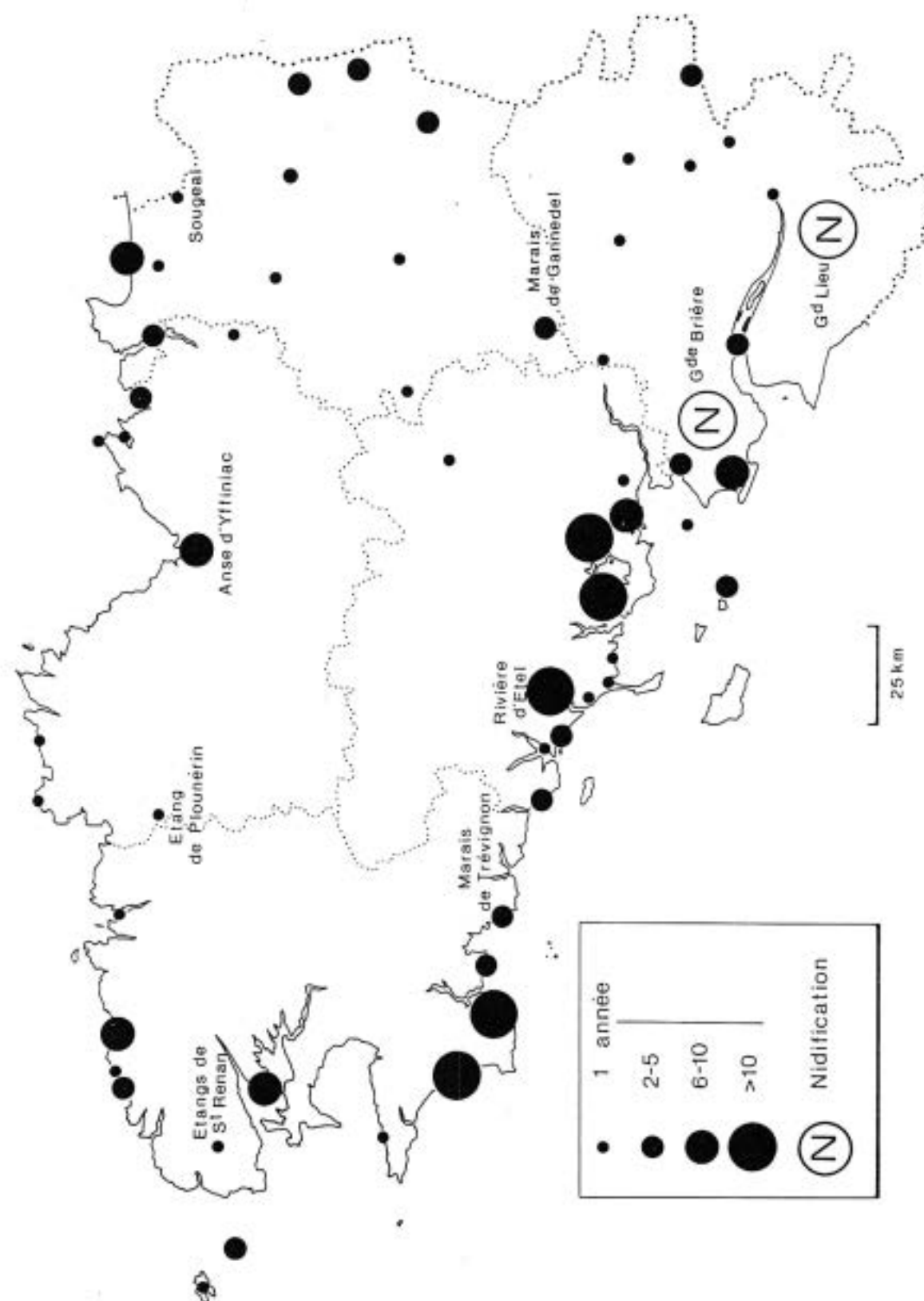


Figure 1 : Distribution des observations de spatules en Bretagne.
La taille des figurés est proportionnelle au nombre d'années où l'espèce est signalée en un site.

II. OU ?

La Fig.1 indique une distribution des observations sur toute la côte mais aussi une vingtaine de localités intérieures. Ces observations sont toutefois principalement occasionnelles : 15 sur 20 n'ont donné lieu à des observations qu'une seule année.

Sur le littoral les sites régulièrement fréquentés sont localisés essentiellement sur la côte sud. Cinq sites accueillent des spatules quasi-annuellement (plus de 15 années sur 25) : la baie d'Audierne et la rivière de Pont-l'Abbé dans le Finistère, la rivière d'Etel, le golfe du Morbihan et la rivière de Noyal dans le Morbihan. Ces deux dernières localités cumulent même le record de 21 années de fréquentation par les spatules. L'espèce est également signalée 11 années aux traicts du Croisic et dans les marais de Guérande ; faute d'informations récentes de Loire-Atlantique, il faut considérer que le rôle de cette zone pour les spatules sera malgré tout sous-estimé dans la présente étude.

Quant aux côtes nord et ouest, de la baie du Mont-St-Michel à la pointe du Raz, elles ne révèlent qu'une fréquentation marginale au cours des 25 dernières années. Les localités où l'espèce est le plus régulièrement signalée sont la baie du Mont-St-Michel (35), l'anse d'Yffiniac (22), la baie de Goulven (29) et la rade de Brest (29), avec toutes des scores inférieurs à 10 années.

III. QUAND ?

1. Situation générale

La Fig.2 illustre la répartition dans le temps des observations en Bretagne, sans la Loire-Atlantique. Première constatation, la spatule peut être

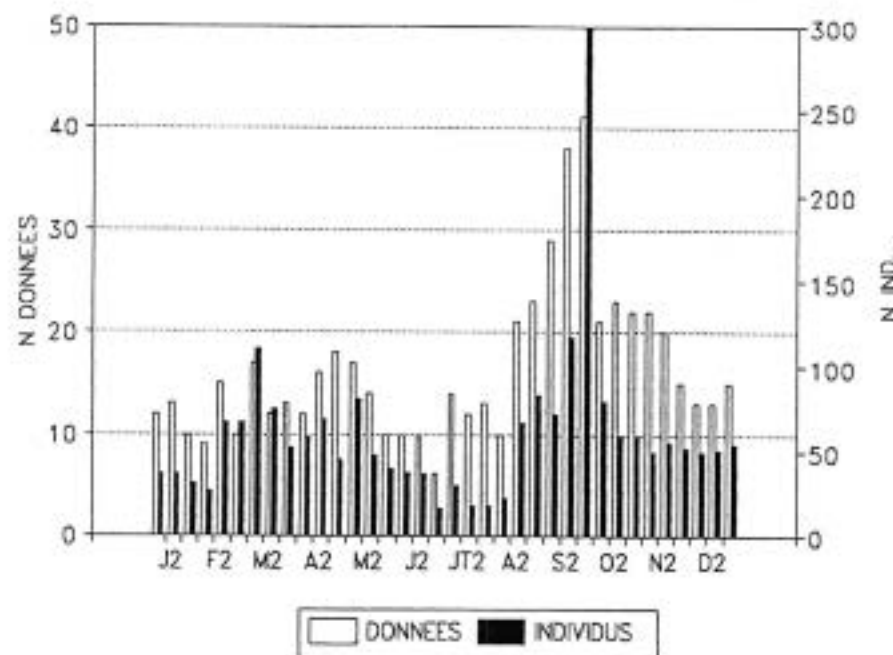


Figure 2 : Chronologie des observations de Spatules en Bretagne

observée toute l'année en Bretagne. Une augmentation du nombre d'individus contactés est sensible dès la 2ème décade de février. Elle marque le début de la migration prénuptiale qui se poursuit jusqu'à la 2ème décade de juin. La migration postnuptiale commence nettement à la 2ème décade d'août pour culminer de façon spectaculaire fin septembre. Alors que le nombre de données est encore important en octobre et début novembre, le nombre d'individus contactés chute brusquement début octobre et se stabilise ensuite. L'essentiel du passage apparaît donc achevé début octobre mais sa fin est masqué par l'installation des hivernants. Nous retrouvons donc globalement le schéma migratoire proposé pour l'ensemble de la France par Girard (1991), à quelques nuances près.

En raison des effectifs élevés observés fin septembre la migration d'automne apparaît plus importante que celle de printemps. En fait elle est seulement plus concentrée dans le temps (2 mois contre 4) et malgré des nombres de données identiques le passage pré-nuptial est même légèrement supérieur en nombre d'individus : 174 données pour 785 ind. entre le 11 février et le 10 juin contre 173 données et 717 individus entre le 11 août et le 10 octobre.

Autre différence, les dates de passage au printemps. Un mois sépare les pics migratoires bretons (en mars) et français (en avril). Ce déphasage se retrouve également pour son amorce, deuxième décade de février pour notre région, début mars pour le reste de la France.

Enfin la part prise par les observations hivernales apparaît nettement plus importante en Bretagne.

2. Un ensemble de particularités locales

Le Morbihan (Fig.3a): la migration prénuptiale y est prépondérante, à tel point que ce département représente 65% des données et 82% des ind. contactés dans l'ensemble de la Bretagne (loire-Atlantique non comprise) à ce moment de l'année. Ce sont donc essentiellement les observations de ce département qui donnent son profil particulier à l'histogramme général.

Deux sites méritent d'être détaillés en raison d'un nombre élevé de données et de leur utilisation différente par les spatules.

La rivière d'Etel, mis à part un groupe exceptionnel de 41 ind. le 25 septembre 67, se distingue surtout par l'importance des observations hivernales (Fig.3b). 1 à 5 spatules sont notées à cette saison en 83-84, 86-87, 88-89 et 89-90. La migration pré-nuptiale y est extrêmement réduite.

L'unité golfe du Morbihan comprend également les rivières d'Auray, de Noyal et de Pénerf. Des observations ont en effet mis en évidence des déplacements de spatules entre ces rias et le golfe du Morbihan au sens strict. Au sein de cette zone, les marais de Séné et la rivière de Noyal accueillent des spatules principalement au printemps (Fig.3c). En août s'amorce la migration post-nuptiale qui s'interrompt prématurément début septembre. Les spatules semblent se reporter alors sur le reste du golfe.

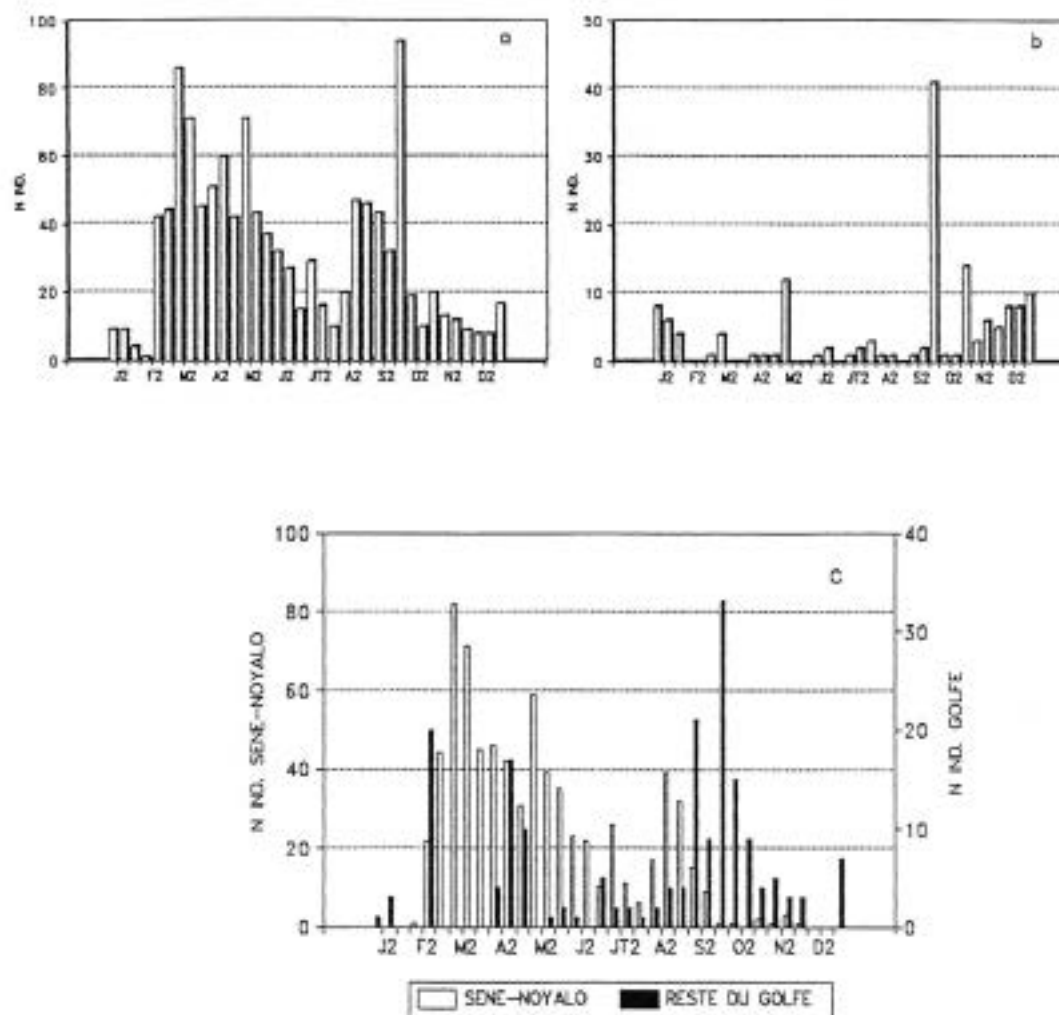


Figure 3 : Chronologie des observations de spatules.
a. dans l'ensemble du Morbihan.
b. en rivière d'Etel.
c. en deux zones du Morbihan.

Le sud du Finistère : deux sites se partagent l'essentiel des observations: la baie d'Audierne (Fig.4a) et la rivière de Pont-l'Abbé (Fig.4b). Le premier apparaît typiquement comme une escale lors de la migration post-nuptiale. Le second est une zone d'hivernage caractéristique ; les spatules y arrivent fin septembre et quittent le site essentiellement début mars. Signalons que depuis 1980, l'hivernage a été noté au moins à 8 reprises, concernant 1 à 4 ind. avant les hivers froids de 84-85 à 86-87, mais 14 ind. en 89-90 et 10-11 ind. à partir de fin novembre 91.

Le Nord du Finistère (Fig.4c) se caractérise par un passage étalé ou un séjour prolongé de migrateurs de septembre à décembre dont certains restent tout l'hiver. Ce phénomène est d'ailleurs récent puisque 1 à 3 ind. sont signalés chaque année depuis l'hiver 85-86 en rade de Brest ou en baie de Goulven. Le passage de printemps est nul ou dilué dans le reliquat d'hivernants.

Les Côtes d'Armor (Fig.4d) : c'est le département le moins fréquenté. Les apparitions de spatules, surtout automnales, y sont sporadiques.

L'Ille et Vilaine (Fig.4e) présente une distribution temporelle des observations semblable à celle de la baie d'Audierne, c'est à dire essentiellement automnale avec un remarquable pic fin septembre.

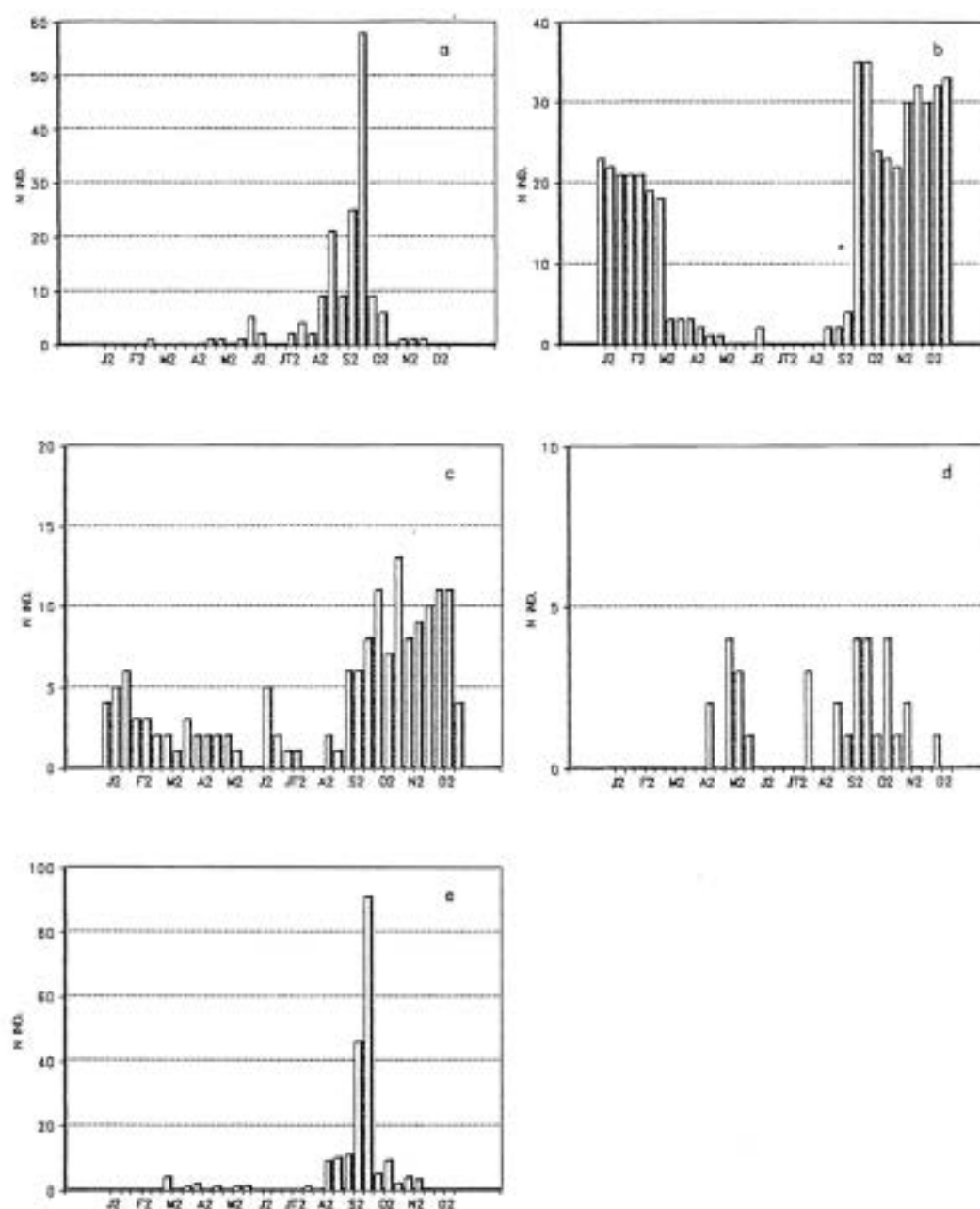


Figure 4 : Chronologie des observations de spatules.
a. en baie d'Audierne.
b. en rivière de Pont-l'Abbé.
c. dans le nord du Finistère.
d. dans les Côtes d'Armor.
e. en Ille-et-Vilaine.

La Loire-Atlantique : faute de données précises pour l'ensemble de la période d'étude précisons juste que nous avons trouvé mention de 35 données pour la première moitié de l'année et 75 données pour la seconde. La migration est donc importante au printemps dans ce département également, mais moins marquée qu'à l'automne. L'hivernage est signalé dans la zone Croisic-Guérande.

IV. COMBIEN

1. Taille des groupes

La majorité des observations concerne des individus isolés ou des paires (Fig.5a) mais les groupes de 3 à 15 représentent 68% du total des individus contactés dans la région. L'élimination des observations répétées d'individus ou de bandes en séjour prolongé sur plus d'une décade, afin d'éviter un biais dû à une éventuelle variation du temps de séjour selon la taille des groupes, restreint l'analyse à 442 données pour 1625 ind. mais ne modifie pas sensiblement ce schéma (Fig.5b).

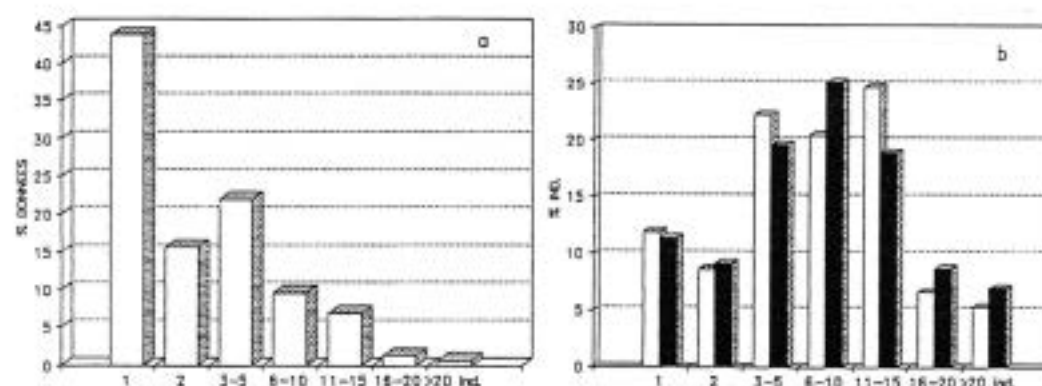


Figure 5 : Fréquence de la taille des groupes de spatules en Bretagne.
a. en pourcentage de données.
b. en pourcentage du nombre d'individus, total (barres vides) après correction des séjours prolongés (barres pleines).

Les groupes de plus de 15 Spatules sont rares (2.1% des données) et restent confinés à l'est de la région (Ille-et-Vilaine et Morbihan). Ceux de plus de 20 sont tout à fait exceptionnels : 23 le 5 mars 90 et 25 le 5 mai 91 à Séné (56), 26 en vol le 21 septembre 80 à Paimpont (35), 41 le 25 septembre 67 en rivière d'Etel (56). Deux groupes importants sont également signalés en Loire-Atlantique: 36 le 5 septembre 88 et 43 le 21 septembre 80 au Croisic.

Ces observations sont un des aspects de la diminution de la taille moyenne des groupes du sud-est au nord ouest de la Bretagne (Tab.1).

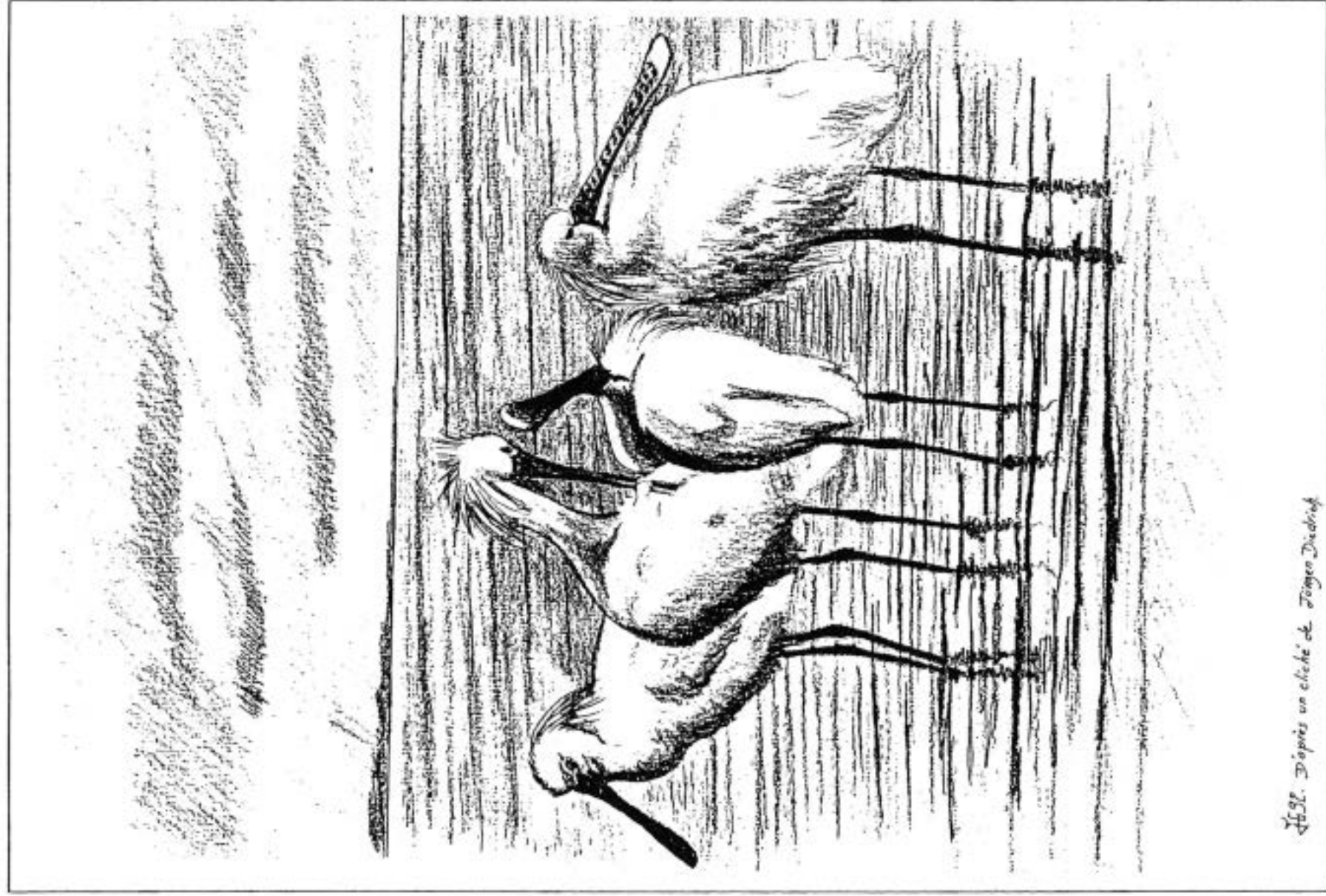


Fig. 32. D'après un cliché de Tanguy Dieudonné

Tab. 1 : Variation géographique de la taille moyenne des groupes de spatules après correction des séjours prolongés.

Départements>>>>>	56	35	29S	22	29N
Nombre de Données	228	43	103	27	41
Moyenne	5.14	4.43	3.07	1.42	1.42

Les bandes de Spatules sont sensiblement plus importantes au printemps (du 11 février au 10 juin) qu'à l'automne (du 11 août au 10 octobre) : 4.6 contre 3.8 ind. en moyenne par observation. Ce résultat paradoxal est en fait dû à l'importance du passage pré-nuptial en Morbihan et surtout dans les marais de Séné (5.8 ind./donnée) alors que la moyenne des autres département atteint à peine 1.5 ind. à cette saison.

2. Evolution numérique

Les observations de Spatules sont en progression depuis 1967 (Fig.6), mise à part une diminution à la fin des années 70. Cette diminution est sans doute conjoncturelle, eu égard aux problèmes de fonctionnement que connaît la Centrale Ornithologique Bretonne à cette époque.

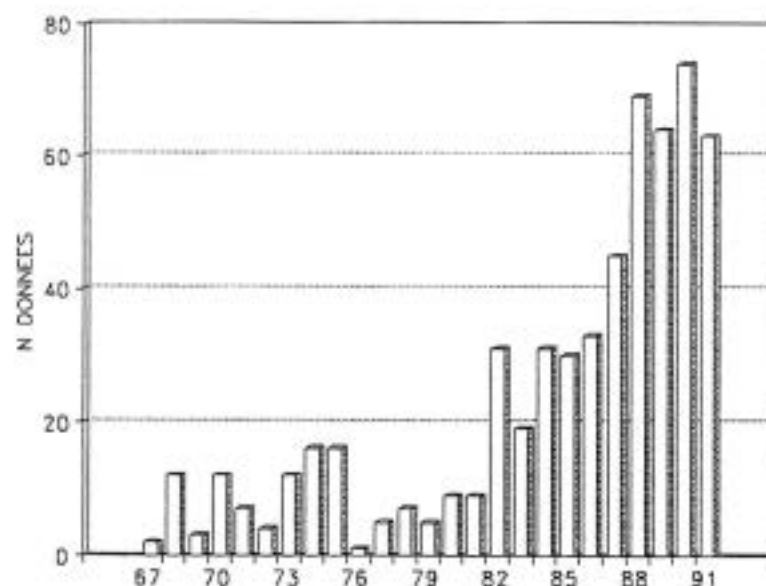


Figure 6 : Variation du nombre annuel d'observations de spatules en Bretagne, de 1967 à 1991.

Si cette augmentation du nombre de données reflète en partie l'accroissement de la pression d'observation, une augmentation de la taille des groupes contactés en Bretagne est cependant indéniable (Fig.7). Avant 1980, 83.7% des données concernent des spatules isolées ou par deux, mais seulement 38.5% ensuite.

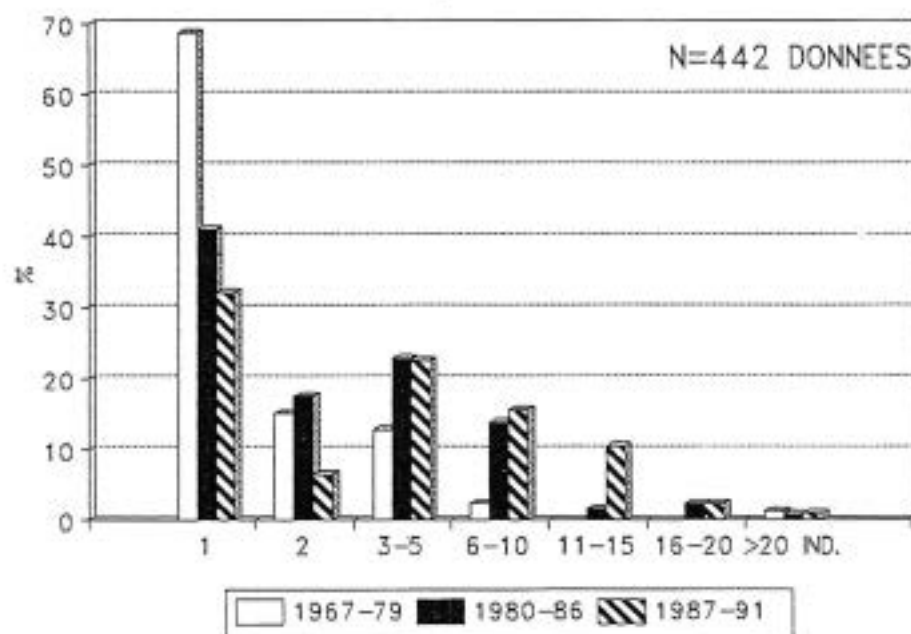


Figure 7 : Variation de la taille des groupes de spatules, de 1967 à 1991.

3. Estimation des effectifs

Estimer le nombre d'individus se succédant sur un site pendant une migration n'est pas aisé. Pour les cinq dernières années de la période prise en compte, 10 à 40 spatules sont contactées annuellement en Ille-et-Vilaine, une dizaine entre la Rance et la rade de Brest, 20 à 40 pour la baie d'Audierne et la rivière de Pont-l'Abbé. L'imprécision des estimations résulte sans doute pour partie de variations de la prospection mais également de variations inter-annuelles des effectifs, notamment sur des sites bien suivis comme la baie d'Audierne ou les étangs du nord-est de l'Ille-et-Vilaine depuis 1986.

Pour le Morbihan, la situation se corse sensiblement. L'espèce fréquente presque en continu les marais de Séné et la rivière de Noyal, de février à août: 13 à 22 décades de présence, de 87 à 91. L'analyse de la composition des groupes, en oiseaux bagués ainsi qu'en adultes et immatures, révèle cependant un renouvellement fréquent des individus sur le site, au moins durant la migration de printemps. Le nombre de migrateurs utilisant ce site excède probablement 70 ind., et pourrait atteindre 100 à 150 ind. certaines années, comme en 90 (Gélinaud et Rolland, 1990). Quant au reste de ce département, il accueille probablement entre 30 et 60 spatules par an.

La Loire-Atlantique, outre la petite population nicheuse déjà mentionnée, semble accueillir plus de 40 ind. par an, d'après les informations dont nous disposons pour les années 84 à 88.

Ces estimations, bien que très grossières, permettent néanmoins de situer entre 200 et 300 ou plus le nombre d'individus de cette population de spatules séjournant en Bretagne au cours de leurs déplacements migratoires. Bien sûr, nous ne pouvons exclure que certains individus utilisent le même site lors des deux passages, ou se déplacent au sein de la Bretagne.

DISCUSSION

La Bretagne joue un rôle original pour les spatules en Europe de l'Ouest. D'une part, elle abrite, en Loire-Atlantique, les deux seuls sites de nidification connus entre les Pays-Bas et le sud de l'Espagne. D'autre part, même si l'essentiel de la population hiverne en Afrique de l'Ouest, chaque passage post-nuptial laisse maintenant son petit lot d'hivernants, une vingtaine sur les côtes bretonnes. Contrairement à ce qu'estime Marion (1991), les vagues de froid des hivers 84-85 à 86-87 n'ont pas stoppé cette habitude, malgré les pertes qu'elles ont parfois occasionné (Ar Vran, 12(2). 1986) ; elle s'est même plutôt accentuée.

La voie de migration des spatules néerlandaises a souvent été représentée comme un étroit couloir reliant la Manche orientale au littoral Atlantique du Centre-Ouest de la France, donc court-circuitant la Bretagne péninsulaire (Girard, 1991 ; Marion, 1991 ; Poorter, 1982 et 1990). Ce fut peut-être le cas par le passé, mais maintenant ce couloir apparaît élargi à l'ouest. En fait le passage post-nuptial touche la majeure partie de la Bretagne, seuls les Côtes d'Armor et le nord du Finistère apparaissant évités. La taille des groupes contactés à cette saison est néanmoins sensiblement inférieure à la moyenne nationale : 3.8 contre 4.8 (Girard, 1991). De même le nombre de groupes atteignant la région est peut-être plus faible que sur l'axe principal de migration. Il n'en demeure pas moins que les étangs d'Ille-et-Vilaine et de la baie d'Audierne, la rivière de Pont-l'Abbé, le golfe du Morbihan et le marais de Guérande peuvent accueillir une part non négligeable de la population à l'automne.

Le territoire fréquenté par les spatules lors du passage de printemps est beaucoup plus restreint. Il s'agit essentiellement des estuaires et anciennes salines compris entre Guérande et le golfe du Morbihan. La quantité de migrants accueillis fait cependant de ces sites, et surtout des marais de Séné dans le golfe, des haltes privilégiées. La taille moyenne des groupes observés, supérieure à la moyenne française en témoigne également: 4.6 pour l'ensemble de la région, 5.8 pour les marais de Séné contre 3.6 en France (Girard, 1991).

Ces diverses constatations permettent d'envisager des stratégies migratoires différentes à l'automne et au printemps, mais est-ce suffisant pour expliquer la rareté voire l'absence de passage au printemps en Ille-et-Vilaine ou les contrastes locaux, parfois très accusés (ex : Audierne / Pont l'Abbé et Séné/golfe).

Les spatules affectionnent particulièrement certains estuaires et baies où elles pêchent dans les flaques des prés salés ou dans les chenaux à marée basse. Les étangs et marais s'avèrent également très attractifs mais la disponibilité de ces milieux n'est pas la même aux deux passages, puisque les niveaux d'eau sont en général élevés au printemps. Leur capacité d'accueil est alors réduite ou nulle. La quantité des précipitations annuelles, par le biais des niveaux d'eau,

expliquent peut-être aussi les variations inter-annuelles d'abondance des stationnements de migrateurs enrégistrées en Ille-et-Vilaine ou en baie d'Audierne. C'est évidemment moins le cas dans le sud-est de la région où les spatules fréquentent principalement des milieux de types estuariens ainsi que des anciennes salines où les variations de niveaux d'eau sont en général moindres, autorisant ainsi des stationnements printaniers.

Les articles et notes ornithologiques relatant les premières observations de spatules en Bretagne laissent penser que l'espèce a dû payer un lourd tribut à la chasse par le passé (Lebeurier et Rapine, 1934 ; Hanes, 1959 ; Maugard et Maugard, 1959 ; Ailes et Nature, N°3, 1963 ; Ar Vran, 6(4), 1973 ; Chaduc in Recorbet, 1988)). Si ces pratiques se sont heureusement raréfiées avec le temps, la chasse semble néanmoins toujours fortement influencer le comportement des spatules par le dérangement qu'elle occasionne. Poorter (1982 et 1990) a déjà souligné l'importance des réserves pour les spatules en escale migratoire. Les observations bretonnes semblent étayer cet avis. D'une part les principaux stationnements en période de chasse sont en effet notés dans des réserves (Pont-l'Abbé, golfe du Morbihan et traicts du Croisic). D'autre part, la chasse est susceptible d'annihiler la capacité d'accueil d'un site qui semble pourtant très attractif pour les spatules. Les observations de Séné sont particulièrement édifiantes à cet égard (Fig.3c) puisqu'en l'absence d'autre modification du milieu, le passage s'interrompt brutalement fin août, époque de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau et se reporte sur la réserve voisine du golfe du Morbihan.

Le début de la migration pré-nuptiale proposé début mars pour la France par Girard (1991) apparaît pour le moins curieux, puisque ce mouvement s'amorce début février dans le nord de l'Espagne (Poorter, 1990) et que les premières Spatules arrivent même dès la mi-janvier sur les sites de reproduction (Marion, 1991). Là encore les observations des marais de Séné montrent que le passage peut également commencer en février en France. Ces observations, bien que peu nombreuses, concernent des groupes importants (12 en 89, 12 en 90, 20 en 91) constitués essentiellement d'adultes. La fermeture de la chasse entre la fin janvier et la mi-février dans ce département depuis le milieu des années 80, n'y est peut-être pas étrangère.

L'augmentation enrégistrée en Bretagne au cours des 25 dernières années reflète bien les variations des effectifs nicheurs au Pays-Bas où 500 couples sont dénombrés au début des années 50 (Brouwer, 1964). Un effondrement des effectifs est observé durant les années 60, attribué principalement à la disparition des habitats et à des empoisonnements par les pesticides organochlorés (Cramp et Simmons, 1977) ; la population fluctue ensuite entre 150 et 240 couples jusqu'en 1978 (Cramp et Simmons, 1977 ; Teixeira, 1979). Une reprise spectaculaire s'est manifestée depuis : 330 couples en 1984 (Poorter in Beteille, 1986) et 475 en 1990 (Poorter, 1990). Outre une augmentation des effectifs séjournant en Bretagne, une modification de la répartition des sites fréquentés par les Spatules est aussi possible. En effet, du début de ce siècle à la fin des années 50, les effectifs nicheurs néerlandais sont importants mais la spatule semble rare en Bretagne péninsulaire comme en attestent diverses notes et articles (Lebeurier et Rapine, 1934 ; Etchécopar, 1953 ; Guillou, 1957 ; Du Cleuziou, 1959 ; Hanes, 1959 ; Maugard et Maugard 1959).

Au contraire, de 1943 à 1951 les observations de Douaud (1948 et 1954), non seulement permettent d'envisager la reproduction de la spatule dans l'estuaire de la Loire, mais soulignent également l'importance de ce site lors des migrations. Les observations sont régulières et la taille des groupes, souvent importante, peut atteindre 65 ind.

Poorter (1982) et Girard (1991) reprenant les observations de Douaud, incluent l'estuaire de la Loire parmi les principales haltes migratoires. En 1990 Poorter remarque toutefois que les informations récentes font défaut pour en juger. A moins que l'estuaire ne souffre de sous prospection chronique depuis 25 ans, rien de semblable au phénomène décrit par Douaud ne s'est reproduit récemment. Faut-il y voir une des conséquences des aménagements de la Basse-Loire ? En fait, à l'époque de Douaud, l'estuaire de la Loire et les marais du Centre-Ouest de la France de façon plus générale, suffisent peut-être pour les escales migratoires des spatules.

Ce n'est peut-être plus le cas maintenant. Alors que les effectifs nicheurs retrouvent leur niveau antérieur, des contingents de plus en plus importants de Spatules fréquentent la Bretagne, mais les principaux stationnements apparaissent légèrement décalés vers l'ouest, notamment vers le Morbihan et le sud du Finistère. Et l'estuaire de la Loire n'apparaît plus qu'épisodiquement dans les chroniques ornithologiques concernant la spatule !

L'essor de cette population de spatules au terme des années 70 n'est pas sans rappeler le dynamisme d'autres espèces, tels le Grand cormoran, le Héron cendré, l'Aigrette garzette, la Bernache cravant ou le Tadorne de Belon, à une échelle moindre évidemment. Peu de points communs entre ces espèces si ce n'est la protection légale dont ils bénéficient en tout ou partie de leur aire de répartition et leur grégairisme qui peut rendre efficace une politique de préservation ponctuelle des habitats.

REMERCIEMENTS

A l'origine de ce travail se trouvent plusieurs centaines d'observateurs rassemblés par des structures à géométrie variable dans le temps. En 25 ans ils ont remarquablement fait progresser nos connaissances. Après avoir utilisé leur travail de terrain, je leur demande aujourd'hui de bien vouloir accepter d'être associés aux résultats que je viens de présenter.

Rien ne se perd, rien ne se crée, mais les observations s'égarent en l'absence de publication. J.P. Annézo, B. Bargain, R. Cardiet, J. David, J. Maout et la S.E.P.N.B. m'ont donné accès à des informations inédites. Je les en remercie particulièrement.

En ce qui concerne les données qui ne s'égarent pas, je remercie vivement les responsables des groupes ornithologiques 22 et 35 qui m'ont transmis les éléments de leurs fichiers.

Je remercie également J.P. Annézo pour sa contribution à la réalisation des de la fig.1, ainsi que R. Basque et J. David qui m'ont fait part de leurs remarques et critiques.

Une mention spéciale à la S.E.P.N.B. pour le travail qu'elle a accompli dans ses réserves de Falguérec/Séné, de Trunvel/Tréogat et de Guérande, ainsi que sur les étangs d'Ille-et-Vilaine... Mais ces réserves auraient-elles vu le jour sans les observations des ornithologues qui ont attiré l'attention sur leur richesse et parfois posé les jumelles pour plancher sur les dossiers. A qui revient le mérite ? Peu importe, les Spatules en ont déjà largement bénéficié.

BIBLIOGRAPHIE

- BETEILLE, G. 1986. Observations de la Spatule blanche dans l'estuaire de la Seine de 1980 à 1985. Le Cormoran, 30 : 473-479.
- BROUWER, G.A. 1964. Some data on the status of the Spoonbill, (*Platalea leucorodia* L.), in Europe, especially in the Netherlands. Zool. Med. 39 : 481-521.
- CONSTANT, P. & al. 1992. Observations de la nidification de la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) en Grande Brière (Loire-Atlantique). Alauda, 60(3) : 171-172.
- CRAMP, S. & SIMMONS, K.E.L. 1977. Handbook of birds of Europe, the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic I. Oxford University Press : 722p.
- FORLOT, A. 1984. La Spatule blanche (*Platalea leucorodia*): sa migration et la place de la Bretagne sur la voie migratoire. Bull. Res. Biol. Falguérec-Séné / SEPNS, N°2 : 24-33.
- GELINAUD, G. & ROLLAND, G. 1990. Falguérec: la réussite d'un plan de gestion. Penn Ar Bed, 138 : 22-31.
- GIRARD, O. 1991. Les observations de Spatules blanches (*Platalea leucorodia*) en France. L'Oiseau et R.F.O., 61(4) : 293-304.
- HANES, M. 1959. Spatule blanche. Penn Ar Bed, 18 : 90.
- LESEURIER, E. & RAPINE, J. 1934. Ornithologie de la Basse-Bretagne. L'Oiseau et R.F.O., 4 : 659-702.
- MARION, L. 1991. Spatule blanche, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F. : 82-83.
- MARION, L. & MARION, P. 1982. La Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) niche au lac de Grand-Lieu. Alauda, 50 : 241-249.
- MAUGARD, G. & MAUGARD, P. 1959. Observations de Spatules blanches (*Platalea leucorodia*) dans le Finistère. Penn Ar Bed, 16 : 24.
- POORTER, E.P.R. 1982. Migration et dispersion des Spatules néerlandaises. L'Oiseau et R.F.O., 52(4) : 305-334.
- POORTER, E.P.R. 1990. Pleisterplaatsen van de Nederlandse Lepelaar (*Platalea leucorodia*) in het Europese deel van hun trekbaan. Techn. Rapport Vogelbescherming 4 : 70 p.
- RECORREET, B. 1988. Avifaune des marais de Grée. G.O.L.A., 204 p.
- TEIXEIRA, R.M. 1979. Lepelaar. in Atlas van de Nederlandse Broedvogels : 48-49.

Guillaume GELINAUD.
3, rue Le Hellec
56000 - VANNES